

GENDARMERIE NATIONALE: **Plus de 300 kilogrammes de fragments de météorites saisies à Timimoun**

P04

www.jeunessedalgerie.dz

Jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

SAMEDI 12 AVRIL 2025 / N° 3492 / Prix: 10 DA

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Publication du référentiel des prix de l'immobilier pour la période 2025/2026

P02

RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune à l'écoute des chefs d'entreprise

P03



LARBAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT



Retraite des enseignants, eau et gestion des plages au menu

P03

LIGUE 1 MOBILIS
(22E JOURNÉE) :

Le CRB revient à un point du leader, l'O.Akbou tient bon à Mostaganem

P08



PROFESSIONNALISME:
Le ministre des Sports réaffirme son engagement à accompagner les clubs algériens

P09

FORUM DIPLOMATIQUE
D'ANTALYA
Attaf en Turquie pour participer à la 4ème édition

P02



AUTOMOBILE
Fiat Algérie prend des mesures pour lutter contre la spéculation

P05

FORUM DIPLOMATIQUE D'ANTALYA Attaf en Turquie pour participer à la 4ème édition

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, jeudi après-midi, à Antalya (Turquie) pour représenter l'Algérie aux travaux de la 4e édition du Forum diplomatique d'Antalya, dont l'ouverture est prévue vendredi, indique un communiqué du mi-



nistère. Placée sous le thème «Restaurer le rôle de la diplomatie dans un monde fragmenté», cette édition prévoit l'organisation d'une dizaine d'ateliers portant sur plusieurs questions et

dossiers d'actualité, avec la participation de responsables gouvernementaux, de représentants d'organisations internationales et de personnalités du monde académique et médiatique, précise la même source. En marge des travaux du Forum, M. Attaf aura des entretiens bilatéraux avec ses homologues et partenaires, ainsi qu'avec les responsables d'organisations internationales, conclut le communiqué.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Publication du référentiel des prix de l'immobilier pour la période 2025/2026

La Direction générale des impôts (DGI) a publié, jeudi, le référentiel des prix de l'immobilier, pour la période 2025/2026.

La DGI a publié sur son site web une liste du nouveau référentiel

des prix de l'immobilier, destiné aux personnes physiques et morales réalisant des transactions immobilières de biens bâtis et non bâtis.

La liste comprend les prix (valeur minimum-valeur maximum)

qui permettent d'évaluer la valeur du bien, par commune, par type de biens (immeubles individuels, collectifs, locaux, terrains, ...), ainsi que par site (centre-ville, banlieue, zone enclavée...).

HOMMAGE AUX MOUDJAHIDINE ET AUX CHOUHADA DE LA RÉVOLUTION Plaque commémorative au Consulat général d'Algérie à Tunis

Le consul général d'Algérie à Tunis, M. Nacereddine Laraba, a affirmé, jeudi, que l'aposition d'une plaque commémorative au siège du Consulat général d'Algérie à Tunis, qui avait abrité les bureaux du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG) du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), se voulait un hommage aux moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération et une glorification des valeureux chouhada. Le consul général intervenait lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque commémorative au siège du Consulat général d'Algérie à Tunis, présidée par le ministre d'Etat, minis-

tre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, au terme de sa visite en Tunisie. M. Laraba a précisé que cette plaque «se veut un hommage aux moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération et une glorification de nos valeureux chouhada, à travers ce siège ayant abrité le Ministère de l'armement et des liaisons générales du GPRA». Rappelant le rôle stratégique joué par le MALG dans l'armement des unités de l'Armée de libération nationale (ALN), le développement des moyens de liaison et la formation des services de renseignement, le diplomate algérien a mis en

avant la symbolique de ce siège, qui, «après avoir servi la cause nationale pendant la Révolution, est aujourd'hui un centre consulaire au service des membres de notre communauté», a-t-il dit. Et de souligner que cette initiative «s'inscrit dans le cadre de la préservation des hauts lieux de la mémoire nationale, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une grande importance».

Saluant cette initiative, le moudjahid Saïd Khacef a rappelé, à cette occasion, le rôle majeur joué par le MALG dans l'armement des unités de l'ALN, notamment à travers le transport d'armes à partir du dépôt de Djebel Jelloud. b

TRANSPORT

Saïd Sayoud visite le port de Salalah au Sultanat d'Oman

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a visité, jeudi, le port de Salalah, au deuxième jour de la visite de travail qu'il effectue au Sultanat d'Oman, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, effectuée en compagnie du sous-secrétaire du ministère omanais des Transports, Khamis bin Mohammed Al-Shamakhi, M. Sayoud a pris connaissance des avantages concurrentiels, des services logistiques, des installations et des opportunités d'investissement

qu'offre le port de Salalah, situé dans le Gouvernorat de Dhofar, dans le sud du Sultanat, précise le communiqué. Pour rappel, M. Sayoud avait entamé, mercredi, à la tête d'une importante délégation ministérielle, une visite de travail au Sultanat d'Oman, pour examiner les moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine des transports, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

MONDIALE DU CONCOURS HUAWEI DES TIC

Quatorze étudiants algériens en finale

Quatorze (14) étudiants algériens représenteront l'Algérie à la finale mondiale du concours Huawei des technologies de l'information et de la communication, prévue en mai prochain en Chine, indique jeudi un communiqué de l'entreprise. Leur qualification fait suite à des «performances remarquables» lors des compétitions régionales, souligne la même source. Ces étudiants, regroupés en quatre équipes et issus de plusieurs universités à travers le pays, se sont distingués dans les catégories «Réseaux», «Informatique», «Cloud» et «Innovation» grâce à des «performances exceptionnelles» lors des qualifications régionales, précise la même source. Le concours Huawei des technologies de l'information et de la communication constitue «une véritable plateforme pour découvrir et développer les talents en Algérie», ajoute le communiqué, rappelant que «plus de 2500 étudiants algériens ont participé cette année au concours national, témoignant ainsi de l'intérêt croissant des jeunes pour les domaines des technologies de l'information et de la communication». Pour rappel, lors de la précédente édition du concours en Chine, les équipes algériennes avaient remporté le prix mondial dans les catégories «Cloud» et «Réseaux», mettant en lumière les avancées significatives réalisées par les jeunes Algériens dans ce secteur. «Huawei Algérie s'engage à soutenir les jeunes talents en leur offrant des opportunités de formation académique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, à travers des programmes tels que l'Académie Huawei ICT, qui a déjà bénéficié à des milliers d'étudiants dans diverses universités algériennes», note l'entreprise. De plus, Huawei précise qu'à travers cette initiative, elle «contribue à renforcer la coopération avec les universités algériennes et à proposer des programmes éducatifs avancés dans les domaines de la technologie et de la numérisation», conclut le communiqué.

OLYMPIADE ALGÉRIENNE DES MATHÉMATIQUES SAMEDI

Aujourd'hui 2e phase éliminatoire

La seconde phase éliminatoire de la deuxième édition de l'Olympiade algérienne des mathématiques au titre de l'année 2025, est prévue samedi, a annoncé, jeudi dans un communiqué, le ministère de l'Éducation nationale. La deuxième phase éliminatoire de l'Olympiade algérienne des mathématiques sera organisée, «samedi 12 avril 2025 de 8H30 à 12H30», précise le ministère dans son communiqué. Il sera procédé, à cette occasion, «à la sélection des élites scolaires nationales qui représenteront l'Algérie aux compétitions régionale, continentale et internationale de mathématiques, parmi les élèves scolarisés dans les établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés et les écoles des cadets de la nation, qualifiés à la deuxième phase éliminatoire. Il s'agit notamment des classes de troisième et de quatrième années de l'enseignement moyen et de première, deuxième et troisième années de l'enseignement secondaire (tronc commun sciences et technologies, mathématiques, math-technique et sciences expérimentales). Concernant les modalités d'organisation fixées à cet effet, le ministère a précisé qu'elles consistent à informer les élèves des établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés et des écoles des cadets de la nation concernés par la participation à la deuxième phase éliminatoire, ainsi que les directeurs de ces établissements et écoles concernés par les centres d'examen de cette phase afin de préparer les convocations des élèves. Les élèves des écoles des cadets de la nation et des établissements d'éducation et d'enseignement privés passeront la deuxième phase éliminatoire dans les mêmes centres désignés pour les élèves des établissements d'enseignement publics, indique le communiqué. Les centres d'examen et de correction seront supervisés par un inspecteur de l'éducation nationale, un inspecteur de l'enseignement secondaire ou un inspecteur de l'enseignement moyen en mathématiques, selon le cas. Le premier sujet concerne les élèves de 3e et de 4e années de l'enseignement moyen, le deuxième pour les élèves de première année secondaire (tronc commun sciences et technologies), et le troisième pour les élèves de 2e et de 3e années de l'enseignement secondaire des filières concernées», conclut le communiqué.

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

Quotidien National d'information
«Jeunesse d'Algérie»
Édité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directrice de publication :
ZIDANE NACERA

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessedalgerie.dz
www.chebabdjazairi.dz
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz -agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz -agence.ouargla@anep.com.dz -agence.constantine@anep.com.dz

RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES A l'écoute des chefs d'entreprise

Après celle de 2023, il s'agit de la 2e rencontre du CREA avec le Président de la République ce dimanche au CIC

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a annoncé l'organisation, dimanche prochain, de la deuxième rencontre de concertation et de travail avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à laquelle prendront part les opérateurs économiques. Cette rencontre intervient dans un contexte où notre pays fait face à des défis économiques complexes, exacerbés par des tensions géopolitiques, auxquels s'ajoutent les défis du changement climatique. C'est une occasion aussi pour faire un état des lieux par rapport à la première rencontre en novembre 2023 et d'évoquer nombre de questions économiques, liées notamment à la promotion des investissements et des exportations, à la lutte contre la bureaucratie, à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, à l'entrepreneuriat et à la création de nouveaux postes d'emploi. La question des exportations constitue un dossier important, d'autant plus qu'un des objectifs majeurs à atteindre est celui de réaliser 30 milliards USD d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, avec l'implication de tous les acteurs économiques. Il sera également question d'échanger sur les préoccupations et contraintes du secteur privé, dans le cadre de la dynamique du partenariat public-privé. À l'ordre du jour de cette rencontre, les réformes décidées par le président de la République figurent également en tête des dossiers à examiner. Il s'agit surtout, est-il précisé, des réformes annoncées, lors de la première rencontre en 2023, confortant son approche



volontariste et déterminée de promouvoir le développement économique, avec un rôle prépondérant du secteur privé, et ce comme une réponse adaptée à notre contexte national, au regard des bouleversements mondiaux. À cela s'ajoute l'examen des voies et moyens d'élargir le contenu local dans des secteurs porteurs comme l'Énergie, les Infrastructures, le Numérique et l'Industrie. «Cet évènement majeur participe au renforcement de la confiance entre le plus haut sommet de l'État et les chefs d'entreprise. C'est également la démonstration que le chef de l'État considère les acteurs économiques comme des éléments moteurs de la relance économique», lit-on sur la page Facebook du président du CREA, M. Kamel Moula. «Notre pays avance à un rythme soutenu, concret et les premiers résultats s'annoncent très positifs tant en termes de création de nouveaux emplois que de nouveaux investissements. Aussi, nous attendons tous les nouvelles orientations économiques qui nous seront délivrées par le président de la République, lors de cette prochaine rencontre», est-il indiqué. Il convient de rappeler que le Président Tebboune œuvre pour un secteur privé fort, avec des propositions et des idées novatrices pour la création de richesse et d'emploi. Il a marqué son appui au

secteur privé, appelé à renforcer la dynamique des investissements. Face à cette conjoncture inédite et à l'ampleur des besoins de développement, le rôle du secteur privé devient de plus en plus important dans l'atteinte des objectifs de développement. En effet, l'action publique ne peut pas, à elle seule, assurer la totalité des investissements nécessaires, y compris dans les secteurs porteurs à fort potentiel et à haute intensité d'emploi. Tous les opérateurs économiques sont encouragés à aller de l'avant dans le développement de l'économie nationale. Dans ce sens, le CREA s'est engagé à jouer un rôle dans l'édification de l'économie nationale, qui lui a valu la totale confiance du Président Tebboune, qui a salué à maintes occasions sa réussite dans la contribution à la stabilité du marché national. Le contexte international actuel, avec ses impacts réels et potentiels, impose à redoubler d'efforts, pour rehausser les capacités productives nationales, afin de construire des chaînes de valeur plus solides et résilientes.

L'Algérie, qui regorge d'opportunités d'investissement pour les opérateurs privés, a, plus que jamais, besoin d'initiatives audacieuses et innovantes, pour libérer tout le potentiel du pays, dans tous les secteurs de l'économie.

DÉCÈS DU LIEUTENANT-COLONEL DJOULEM LAKHDAR

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mercredi, ses sincères condoléances suite au décès du Lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'Etat-major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4e Région militaire.

«Suite au décès du Lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'Etat-major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4e Région militaire, survenu mercredi 9 avril 2025, et en cette douloureuse épreuve, Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente

ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à tous les éléments de l'Armée nationale populaire, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances.

LARBAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Retraite des enseignants, eau et gestion des plages au menu

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de dossiers relatifs aux secteurs de l'Hydraulique et de l'Enseignement supérieur, ainsi que l'examen d'avant-projets de loi relatifs aux secteurs de l'Education nationale et du Tourisme, selon un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

«Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 10 avril 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'urgence décidé par le Président de la République relatif à l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs wilayas, notamment à travers la mobilisation des ressources en eau, la réhabilitation et l'extension des réseaux et stations d'eau, et le contrôle de la distribution équitable. Par ailleurs et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République visant à promouvoir les universités algériennes, le Gouvernement a entendu une communication sur l'instauration d'un système de qualité au sein des établissements de l'enseignement supérieur reposant sur un ensemble de mécanismes et de dispositifs visant à permettre à ces universités d'atteindre des niveaux d'excellence élevés et à garantir leur conformité aux normes internationales en matière de gouvernance, de formation, de recherche et d'innovation. Le Gouvernement a également poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi modifiant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite au profit des enseignants de l'Education nationale. Enfin, le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, conformément aux normes de qualité et de professionnalisme, avec la mise en place d'un plan d'aménagement touristique des plages, fixant les caractéristiques et les éléments de leur organisation et de leur valorisation».

RENCONTRE DE COORDINATION QUADRIPARTITE SUR LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE

Brahim Merad à Naples

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, est arrivé à Naples (Italie) pour participer aux travaux de la Rencontre de coordination quadripartite sur les questions liées à la migration irrégulière, et ce, à l'invitation de son homologue italien, Matteo Piantedosi, indique jeudi un communiqué du ministère. «A l'invitation de son homologue italien, M. Matteo Piantedosi, M. Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est arrivé à Naples pour participer aux travaux de la Rencontre de coordination quadripartite sur les questions liées à la migration irrégulière, qui réunit les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye», précise le communiqué. Cette rencontre sera «l'occasion d'évaluer le niveau de coopération entre les quatre pays en matière de coordination sécuritaire et de lutte contre la criminalité transfrontalière, en particulier la migration irrégulière et la traite des êtres humains, ainsi que l'efficacité des mesures opérationnelles prises depuis la précédente réunion quadripartite tenue en mai de l'année dernière», selon la même source.

MOSCOU

Travaux de la 5e session des consultations politiques Algéro-Russes

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a coprésidé, jeudi à Moscou (Russie), avec le vice-ministre des Affaires étrangères, Représentant spécial du président russe pour l'Afrique et le Moyen-Orient, M. Mikhaïl Bogdanov, les travaux de la 5e session des consultations politiques algéro-russes, indique un communiqué du ministère. Cette session, qui s'inscrit dans le prolongement de la mise en œuvre de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi signée, à Moscou en juin 2023, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue russe, M. Vladimir Poutine, a permis de «discuter de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris les derniers développements au Sahel, l'évolution de la situation au Moyen-Orient, la question palestinienne et la question du Sahara occidental», précise la même source. A cette occasion, il a été convenu de «poursuivre l'étroite coordination en vue de promouvoir les relations bilatérales entre les deux pays dans différents domaines conformément aux ambitions et aspirations des deux peuples amis», conclut le communiqué.

GENDARMERIE NATIONALE

Plus de 300 kilogrammes de fragments de météorites saisies à Timimoun



Plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles (fragments de météorites) ont été saisies par la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guïden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, indique vendredi un communiqué de ces services.

«Dans le cadre de la protection des richesses naturelles dont regorge l'Algérie, le service des analyses fines de l'Institut national de criminologie et de criminologie de la Gendarmerie nationale a reçu, de la part de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guïden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles», précise la même source. Les analyses en laboratoire effectuées au niveau

de l'Institut ont révélé que «la quantité saisie contient plus de 1500 fragments de météorites, appartenant aux types chondrites et achondrites». La même source relève que la saisie de «plus de 1500 météorites dans une seule affaire en fait un cas exceptionnel, d'autant plus que, selon la base de données mondiale des météorites, le nombre total de fragments déclarés dans le monde ne dépasse pas 84270, dont seulement 1526 ont été enregistrés comme étant tombés en Algérie».

Le communiqué de la Gendarmerie nationale explique qu'à titre d'information, «les météorites sont des roches solides issues du système solaire qui ont atteint la surface terrestre».

«Ce sont des objets extrêmement rares ayant une grande valeur scientifique, notam-

ment pour les astronomes, car elles représentent la meilleure source d'information sur la formation du système solaire et la structure interne des planètes», note le communiqué, soulignant qu'elles conservent «les caractéristiques physiques et l'histoire des planètes ou astéroïdes dont elles proviennent, ainsi que les marques et le temps qu'elles ont passé dans l'espace».

«Cette opération de grande envergure vient une nouvelle fois confirmer le niveau de formation atteint par les unités de la Gendarmerie nationale, ainsi que la vigilance et les efforts continus fournis par ses différentes unités, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire, dans la préservation de la patrie et de ses ressources naturelles», conclut le communiqué.

JUSTICE

Instructions fermes pour lutter contre la spéculation sur le marché automobile

Le ministre de la Justice, LGarde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a affirmé, jeudi, que des instructions fermes avaient été données afin de lutter contre le phénomène de la spéculation sur le marché automobile, et ce dans le cadre de l'accompagnement des institutions du gouvernement pour protéger l'économie nationale.

Répondant aux questions orales des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Boudjemaa a expli-

qué qu'une note a été adressée aux procureurs généraux, portant sur des instructions fermes à donner pour faire face aux pratiques de certains spéculateurs sur le marché automobile.

Ces mesures, poursuit le ministre, s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des institutions du gouvernement pour protéger l'économie nationale et les citoyens. A une autre question sur la numérisation, le ministre a rappelé les progrès réalisés par le

secteur de la justice dans ce domaine, soulignant que toutes les démarches judiciaires sont actuellement en cours de numérisation.

Quant au projet de transformation de la prison de Serkadji en musée national, dans le cadre de la préservation de la Mémoire nationale, M. Boudjemaa a indiqué que des travaux ont été entamés pour restaurer les parties dégradées de ce monument historique, en coordination avec la wilaya d'Alger.

ONSC

Implication des femmes dans les activités associatives et la vie politique

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a insisté, jeudi dans la wilaya de Khenchela, sur «l'importance de l'implication de la femme dans les activités associatives et dans la vie politique». Lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile, organisée à l'auditorium de l'université Abbès-Laghrou, Mme Hamlaoui a appelé la femme algérienne à «consolider son rôle dans l'encadrement des différentes associations», notant que la femme algérienne «est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à participer aux côtés de l'homme à promouvoir l'action associative et à en accroître l'efficacité». Selon la présidente de l'ONSC, l'observatoire s'attèle à l'installation des délégations de wilayas d'ici à la fin de l'année 2025, composées de représentants de différentes associations, et dont la tâche est «d'élaborer des propositions et de faire part des préoccupations avant de les soumettre à l'observatoire qui synthétisera toutes les idées en vue de les communiquer aux plus hautes autorités du pays pour une résolution des différents problèmes auxquels sont confrontés les acteurs de la société civile». Mme Hamlaoui a souligné que ces rencontres de proximité, organisées par l'ONSC à travers les différentes wilayas du pays, visent à consolider la communication avec les acteurs de la société civile au niveau local, afin de développer une nouvelle approche, l'observatoire étant un organe consultatif auprès de la présidence de la République. S'agissant des récents développements politiques, la présidente de l'ONSC a souligné que la société civile «soutient les récentes décisions de l'Etat algérien, en particulier celles liées aux affaires étrangères et diplomatiques, et soutient l'Armée nationale populaire, en particulier face aux manœuvres fomentées à l'étranger contre l'Etat algérien». Pour Mme Hamlaoui, «le devoir de la société civile est aujourd'hui important à la lumière des campagnes acharnées visant l'Algérie qui est restée fidèle à des principes et à des valeurs qui ont été et qui restent profondément ancrés dans l'esprit de tous les Algériens qui croient aux positions de l'Algérie et à son soutien aux causes justes dans le monde». La rencontre a également donné lieu à un débat entre les participants qui ont exprimé leurs préoccupations et les difficultés rencontrées au cours de l'exercice de leur activité associative, et la présentation de visions et de solutions possibles à certaines des questions soulevées. L'importance de la coordination et des échanges entre les associations à travers tout le pays a également été mise en évidence.

TRAVAUX PUBLICS

Lancement d'une étude pour les projets de dédoublement des voies au niveau national

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le lancement d'une étude nationale visant à identifier les besoins du secteur en matière de dédoublement des voies au niveau national. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, ainsi que de membres du gouvernement, M. Rekhroukh a précisé que cette étude, fondée sur des critères techniques précis, permettra d'établir une liste de projets de dédoublement des voies à l'échelle nationale, classés par ordre de priorité. Cette étude, ajoute-t-il, prendra en compte l'importance du dédoublement des routes nationales en matière socioéconomique et de sécurité routière. En attendant la réalisation de cette étude, le secteur a programmé plusieurs projets dans différentes wilayas du pays dont la wilaya de Tébessa qui a bénéficié du dédoublement de tronçons de la RN10 et la RN16 sur 68 km, outre le projet de modernisation de la RN88, dont le taux d'avancement est de 80 %, la réception étant prévue à la fin du deuxième trimestre de 2025. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, la livraison du premier tronçon de la partie restante (76 km) du projet de dédoublement de la RN76 est prévue au mois d'octobre de cette année, a fait savoir le ministre, ajoutant que les autres tronçons seront programmés ultérieurement en fonction des priorités du secteur. Quant à la wilaya de Sétif, les services de la Direction des travaux publics ont réalisé une étude technique du dédoublement de la rocade sud de la ville d'El Eulma sur une distance de 10 km pour un coût de réalisation de 2,5 milliards DA, a affirmé le ministre, ajoutant que l'opération sera proposée dans les prochaines lois de finance. Concernant la réalisation de la pénétrante reliant le port de Djen-Djen à l'autoroute est-ouest au niveau de l'échangeur actuel d'El Eulma, le ministre a affirmé que des changements seront prévus en matière de conception et de réalisation pour fluidifier le trafic routier dans la région.

Le marché de ce projet a également été restructuré pour éviter les entraves rencontrées auparavant, a indiqué M. Rekhroukh, précisant que la réception du tronçon qui sera réalisé dans la wilaya de Sétif sur une distance de 45 km est prévue en 2026, en attendant la réalisation des autres tronçons en fonction la disponibilité des affectations financières nécessaires.

AUTOMOBILE

Fiat Algérie prend des mesures pour lutter contre la spéculation

La société Fiat Algérie a annoncé son adhésion totale aux efforts initiés par le ministère de l'Industrie pour lutter contre la spéculation dans le secteur des véhicules produits localement, à travers l'adoption de mesures concrètes visant à protéger le consommateur contre ce phénomène, indique jeudi un communiqué du ministère.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, jeudi au siège du ministère, en présence des représentants de Fiat Algérie, pour examiner les moyens de lutte contre la spéculation sur le marché des véhicules produits localement.

Parmi les principales mesures annoncées par la société figure l'introduction d'une déclaration d'engagement signée par le client lors de l'achat, dans laquelle il s'engage à ne prendre part à aucune forme de spéculation, que ce soit de manière directe ou indirecte, selon la même source.



Fiat Algérie s'est également engagée à fournir quotidiennement aux autorités compétentes toutes les données et informations pertinentes afin de lutter contre ce phénomène, ajoute le communiqué.

Pour rappel, M. Ghrieb avait présidé, mercredi, une réunion de coordination en prévision du «lancement d'une plateforme

numérique permettant de contrôler la vente des voitures produites localement», et ce, en présence de représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Justice et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que de la Gendarmerie nationale.

NUMÉRISATION

La BNH va se doter d'un nouveau système d'information bancaire

La Banque nationale de l'habitat (BNH) compte déployer prochainement un nouveau système d'information bancaire (Core Banking System- CBS), devant lui permettre de gérer l'ensemble des activités et des services fournis aux clients, a annoncé son directeur général, Ahmed Belayet.

Le CBS, un système intégré dans les plans de modernisation des banques, est constitué de l'ensemble des modules et outils technologiques de l'activité bancaire offrant une gestion moderne, efficiente et sécurisée des opérations bancaires et de la

relation avec les clients et partenaires.

Evoqué dans un dossier consacré dans le numéro de mars de sa revue spécialisée

«Bâtisseurs.dz», le DG de la BNH a précisé que ce projet est à la fois «complexe et stratégique», qui nécessite «une expertise pointue, une ressource humaine hautement qualifiée ainsi qu'une veille technologique constante».

Parallèlement à ce projet, le Data center de la BNH, résultant d'un partenariat avec l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), avait reçu fin février dernier la certification

«Up-time Tier III Design», dont les normes sont mondialement reconnues pour la disponibilité et la performance globale des Data centers.

Cette certification, première du genre pour une banque de la place, a-t-il mentionné, est «un accomplissement» qui constitue un «jalon significatif pour l'ensemble du secteur bancaire algérien». M. Belayet a rappelé, par ailleurs, que le marché mondial des logiciels CBS a connu une croissance «exponentielle avec des prévisions tablant sur 19,9 milliards de dollars en 2025 et 59,6 milliards à l'horizon 2032».

GESTION DES DÉCHETS

Un potentiel de plus de 300 000 emplois

Avec le développement de l'économie nationale et l'évolution des modes de consommation, la production de déchets connaît une croissance significative, posant de nouveaux défis environnementaux. Pour cet ancien directeur de l'Agence nationale des déchets (AND), ces enjeux représentent également une opportunité de développement économique durable.

Invité de la Radio algérienne, M. Ouamane a affirmé qu'une gestion efficace et intégrée des déchets pourrait permettre de créer plus de 300 000 emplois dans le cadre d'une économie

circulaire. « Je me suis penché sur l'ensemble de la filière à la lumière de la nouvelle loi amendée en faveur d'une économie circulaire. Je peux vous confirmer qu'il existe un potentiel énorme en matière de création d'emplois. Avec une gestion intégrée, nous pouvons dépasser les 300 000 postes », a-t-il précisé.

Pour transformer ce défi en véritable levier économique, l'expert recommande l'intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans le processus de gestion des déchets. « Ces outils permettent de professionnaliser le secteur, d'anticiper

les besoins, d'améliorer le tri à la source et de réduire les coûts de traitement », a-t-il expliqué. M. Ouamane a également souligné les progrès réalisés par l'Algérie dans l'adaptation de sa législation environnementale à la dynamique économique actuelle, marquée par une croissance notable ces dernières années. Il appelle néanmoins à une mobilisation collective :

« Il est essentiel d'impliquer l'ensemble des acteurs - pouvoirs publics, entreprises, citoyens - dans une dynamique nationale de protection de l'environnement », a-t-il conclu.

Réalisation du premier dictionnaire de terminologie pharmaceutique

Convention entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le HCLA

Un accord de coopération scientifique pour la réalisation du premier dictionnaire de terminologie pharmaceutique (arabe, français et anglais), a été signé, jeudi à Alger, entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA).

La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée au siège du ministère, entre le ministre du secteur, Ouacim Kouidri, et le président du HCLA, Salah Belaid, en présence de cadres des deux parties. A cette occasion, M. Kouidri a affirmé que «la signature de cet accord vise à jeter les bases d'un travail conjoint pour la publication du premier dictionnaire de terminologie pharmaceutique (arabe, anglais et français), en tant que référence scientifique précieuse pour tous les chercheurs et spécialistes du domaine pharmaceutique, ainsi que pour toutes les personnes intéressées à investir dans ce secteur vital». Ce dictionnaire sera élaboré avec le concours des spécialistes et chercheurs universitaires, afin qu'il soit une référence «complète et exhaustive» de tous les termes et concepts liés à l'industrie pharmaceutique, a poursuivi le ministre.

Pour élargir l'accès à ce dictionnaire, il sera mis, après finalisation de sa version, à la disposition des enseignants, spécialistes et étudiants dans les différentes universités du pays, ainsi que des bibliothèques nationales, outre sa publication sur la plateforme numérique du ministère, selon M. Kouidri, qui a précisé que le groupe de travail conjoint a établi près de 9.000 termes pharmaceutiques dans les trois langues jusqu'à présent. Pour sa part, M. Belaid a souligné l'importance de ce projet pour renforcer la langue arabe dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne la prescription des ordonnances médicales, ajoutant que ce dictionnaire sera «un appui pour l'ouverture sur la langue anglaise, étant donné que l'Algérie œuvre à promouvoir l'enseignement de cette langue». La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des missions du HCLA, visant à généraliser l'usage de la langue arabe dans les différents domaines des sciences et technologies, selon M. Belaid, qui a affirmé que ce dictionnaire sera fin prêt prochainement.

Hydraulique

Vers le lancement de la Charte des économies d'eau

Le ministère de l'Hydraulique compte lancer «prochainement» la version finale de la Charte des économies d'eau, dans le cadre des démarches visant à améliorer la gestion des ressources hydriques dans divers volets, a annoncé, jeudi, le ministre du secteur, Taha Derbal. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Ahcene Hani, vice-président de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de membres du Gouvernement, M. Derbal a souligné que son secteur «œuvre à actualiser ledit texte en associant tous les acteurs et services concernés, l'objectif étant de parvenir à une version finale pour proposition et adoption et pour en faire un document d'orientation à tous les niveaux». Ce document «constituera un cadre efficace visant à économiser et à préserver la ressource hydrique», ajoute le ministre, rappelant que son département ministériel veillera à ce que cette charte sera adoptée et appliquée par le plus grand nombre de parties prenantes au niveau national, en prévision de son insertion dans leurs programmes et activités. La charte vise également à contribuer à la gestion efficace de l'eau pour limiter le gaspillage et en protéger la qualité, à la faveur de la mobilisation du secteur de tous les moyens pour faire face aux défis de la sécurité hydrique.

Sur les efforts du secteur pour lutter contre le gaspillage d'eau, le ministre a évoqué «les campagnes périodiques de réparation des fuites dans les systèmes de production et de distribution, organisées par les sociétés de distribution d'eau, outre l'élimination des branchements anarchiques». L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) a organisé des campagnes de sensibilisation des écoliers quant à l'importance de préserver cette ressource vitale pour les générations futures, avec la participation des imams des mosquées, a ajouté le ministre.

Derbal a également mis l'accent sur les efforts du secteur pour développer les stations d'épuration des eaux usées et augmenter le volume des eaux traitées, un objectif qui «doit être atteint dans les meilleurs délais afin de préserver la quantité et la qualité des eaux conventionnelles».

Le ministre a salué la coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour inciter les agriculteurs à recourir aux systèmes d'irrigation économes en eau, tels que les systèmes de goutte à goutte et à pivot et les systèmes d'irrigation intelligents.

27^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ «SIMEM» Neuf entreprises russes présentes au Salon international de la Santé à la recherche d'opportunités d'investissement

Une mission russe en provenance de Saint-Petersbourg, composée de neuf entreprises opérant dans le secteur pharmaceutique, participe à la 27^e édition du Salon international de la Santé «SIMEM» qui se poursuit au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, à la recherche d'opportunités d'investissement ou de partenariat en Algérie. La cheffe de la délégation, Olga Goritchina a déclaré jeudi à la presse au deuxième jour du Salon, que les entreprises participantes, spécialisées dans divers domaines tels que la production de gaz médicaux, la fabrication de prothèses, la fabrication d'appareils d'imagerie portables, la numérisation des établissements de santé, entre autres, sont présentes pour explorer des opportunités d'investissement et des partenariats en Algérie. Elle a également souligné que les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique «sont prometteuses», en mentionnant des propositions de partenariat pour la fabrication locale de médicaments spécialisés en ophtalmologie.

De son côté, Ivan Naltch, chef de la mission économique de l'ambassade de Russie en Algérie, a révélé qu'une deuxième délégation, comprenant cinq autres entreprises russes spécialisées dans l'industrie pharmaceutique, visitera bientôt l'Algé-



rie pour les mêmes objectifs.

L'Etat engagé à soutenir et accompagner les opérateurs économiques dans le secteur de l'industrie pharmaceutique

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique Wassim Kouidri a affirmé, mercredi, que l'Etat est engagé à soutenir et accompagner tous les opérateurs économiques dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Dans son message lu, à l'occasion de l'ouverture de la 27^e édition du Salon international de la Santé «SIMEM» organisé au Centre des conventions «Mohamed Be-

nahmed» d'Oran, par le Secrétaire général par intérim du ministère, Khaled Dehan, le ministre a souligné que l'Etat s'engage à fournir toutes les conditions nécessaires de soutien et d'accompagnement pour tous les opérateurs économiques du secteur pharmaceutique, en particulier ceux intéressés par l'investissement dans la production et la fabrication de dispositifs médicaux.

Il a précisé que «notre pays cherche à encourager et à développer le secteur des industries pharmaceutiques, en mettant en œuvre le programme tracé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques, en renforçant les capacités de production locales, ce qui

permettrait de réduire la facture d'importation et d'orienter l'excédent vers l'exportation». M. Kouidri a également rappelé que la dynamique observée dans le secteur de l'industrie pharmaceutique est également le fruit des efforts fournis par les opérateurs économiques, grâce à leur contribution à l'augmentation des capacités de production, en exploitant leurs capacités innovantes, qui ont permis de développer les différentes branches liées à cette industrie stratégique, garantissant ainsi la disponibilité de médicaments et de produits pharmaceutiques à des prix abordables et de haute qualité. Le ministre a insisté sur le fait que «la réalisation de la «souveraineté pharmaceutique» n'est plus une option, mais une nécessité imposée par les défis éco-

nomiques et sanitaires auxquels le monde est confronté aujourd'hui», soulignant que les grands projets qui ont renforcé l'Algérie, ces dernières années, ont jeté les bases solides d'une industrie nationale intégrée, fondée sur l'innovation et la complémentarité entre les différents acteurs. M. Kouidri a ajouté que son ministère poursuivra cet objectif pour garantir la sécurité sanitaire et renforcer l'indépendance de l'Algérie dans ce domaine vital.

Concernant le Salon de la santé «SIMEM», le ministre a mis en avant qu'il constitue une occasion de mettre en lumière les dernières innovations dans le domaine de la santé et des technologies industrielles avancées dans le secteur pharmaceutique, et de découvrir des solutions scientifiques innovantes dans ce domaine, grâce au programme riche mis en place par les organisateurs.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a également souligné que les journées d'études animées par des experts et chercheurs de renom à l'occasion de cet événement dans diverses spécialités, permettront d'acquérir les dernières connaissances scientifiques, et offriront une valeur ajoutée à tous les intéressés par ce domaine. Pour rappel, ce salon international de quatre jours connaît la participation d'environ 200 exposants représentant 600 entreprises d'Algérie et de l'étranger.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

L'Ecole supérieure d'intelligence artificielle remporte la première place au Hackathon national

L'Ecole supérieure d'intelligence artificielle a remporté la première place, lors de la deuxième édition du Hackathon national (SHESEM2025), dont les activités ont pris fin, mardi soir, tandis que l'Université d'Oran 1 a occupé les deuxième et troisième places. Le thème de cette deuxième édition était «la sécurité alimentaire», et environ 100 étudiants de 20 établissements d'enseignement supérieur du pays, comprenant des universités, des instituts et des écoles supérieures, ont participé à la compétition. L'équipe «Protez» de l'Ecole supérieure d'intelligence artificielle a remporté la première place pour son projet relatif à une application mobile

capable de détecter les maladies phytosanitaires et de rechercher des solutions. Les équipes «Infinity» et «Adsi» de l'Université d'Oran 1 ont respectivement obtenu la deuxième et la troisième place pour leurs projets concernant, d'une part, une application assurant le comptage et la surveillance des récoltes agricoles en temps réel, et, d'autre part, un système intelligent garantissant la sécurité des produits alimentaires, tout en assurant leur traçabilité du producteur au consommateur. Lors de la cérémonie de clôture de cet événement, le wali d'Oran, Samir Chibani, a rappelé que le domaine du développement durable, tel que défini

par les organisateurs du hackathon, et le thème spécifique de la sécurité alimentaire ne sont pas seulement un slogan ou un titre, mais «un choix stratégique et une priorité nationale tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il ajoutera que c'est selon une vision globale visant à atteindre la sécurité alimentaire, la sécurité des ressources en eau et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures». Il a souligné que l'Algérie s'efforce constamment de relever le défi de la qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en faisant de l'université un moteur de

l'économie nationale et du développement durable. De tels événements offrent aux étudiants et chercheurs l'opportunité de proposer des solutions sociétales contribuant à résoudre les défis environnementaux, économiques et sociaux, tout en reliant l'université à son environnement et en soutenant une culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Cette compétition a vu la participation de 100 étudiants provenant de 20 établissements d'enseignement supérieur répartis sur 17 wilayas, qui ont concouru pendant une journée pour présenter un projet, une application ou une conception innovante sur le thème de la sécurité alimentaire.

LE CNDH À M'SILA

Les rencontres périodiques avec la société civile, une opportunité pour diffuser et promouvoir la culture des droits de l'homme

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a souligné, mercredi à M'sila, que les rencontres périodiques des membres du Conseil avec les acteurs de la société civile sont «une opportunité pour diffuser et promouvoir la culture des droits de l'Homme». «Ces rencontres visent à rapprocher le CNDH des acteurs de la société civile pour débattre avec eux et s'enquérir de leurs préoccupations dans différents domaines et les traiter de concert avec les autorités locales». Elles visent, également à «sensibiliser le mouvement associatif aux différents aspects liés aux droits de l'Homme, qu'ils soient sociaux, culturels ou autres», a souligné M. Zaalani dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec les acteurs locaux de la société civile, au deuxième jour d'une visite de travail dans la wilaya. Il a ajouté que dans le cadre des efforts visant à mettre en œuvre les missions du CNDH,



un programme de visites avec la société civile dans les différentes wilayas du pays a été élaboré, donnant lieu à la couverture, jusqu'à présent, de plus de 30 wilayas. Des rencontres, a-t-il ajouté, qui se poursuivront afin de connaître les préoccupations de la société civile et de les inclure dans les rapports annuels du

Conseil. Le même responsable a salué «la force des propositions des acteurs associatifs» ce qui, selon lui, met en évidence le niveau de conscience atteint par le mouvement associatif grâce à l'accompagnement et au soutien des autorités centrales et locales. Le président du CNDH a écouté, au cours de la rencon-

tre, différentes préoccupations émises, dans plusieurs domaines, par les participants, notamment en matière d'amélioration de la prise en charge sanitaire, des services dans certains secteurs, ainsi que de promotion et d'accompagnement de la femme rurale. L'adoption à l'unanimité par le Conseil des droits de l'Homme

des Nations-Unies du projet de résolution présenté par l'Algérie sur «l'impact des mines antipersonnel sur la jouissance de tous les droits de l'Homme» constitue «une affirmation du poids et du prestige de l'Algérie au niveau de l'ONU», a encore déclaré le président du CNDH. Les efforts déployés par l'Algérie pour soutenir et développer le secteur de la santé «vont dans le sens de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a adopté, lors de la célébration de la journée mondiale de la santé, le 7 avril, le slogan «Une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir», a-t-il indiqué. M.Zaalani a ajouté que la récente décision de l'Algérie relative à l'extension du congé de maternité à cinq mois au lieu de trois mois et demi actuellement, pour les femmes actives, est «la preuve d'une vision proactive et globale dans la recherche d'une bonne prise en charge des femmes enceintes et leur accompagnement même après l'accouchement».

MASCARA

Lancement de plusieurs projets de développement dans les communes d'Aïn Fras et Aïn Fekan

Des projets de développement ont été lancés, mercredi dans les communes d'Aïn-Fras et Aïn-Fekan, dans la wilaya de Mascara. Ces projets, dont le lancement a été supervisé par le wali Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite dans la daïra d'Aïn Fekan, comprennent des travaux d'aménagement urbain dans les deux agglomérations rurales El-Othmania et le village agricole d'Aïn Fras, ainsi qu'au centre-ville et dans le quartier «247 lots» de la ville d'Aïn Fekan, indique-t-on. L'opération porte sur le revêtement des voies urbaines (réseau intramuros) et la réalisation de trottoirs, précise-t-on. Les projets de développement, dont le financement total dépasse les 200 millions de dinars alloués dans le cadre du

programme de développement social et économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), pour l'année en cours, incluent également l'extension du réseau de distribution d'eau potable dans la zone d'habitation de Ouled Mehidine, dans la commune d'Aïn Fras, ainsi que la rénovation de la conduite d'acheminement de l'eau potable approvisionnant en ce liquide précieux la localité rurale Chellailia, dans la commune d'Aïn Fekan, à partir d'un réservoir de 500 mètres cubes. Ces deux opérations sont destinées à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les deux agglomérations rurales précitées, selon les explications fournies par les

responsables de la direction des Ressources en eau. Le wali a également donné le coup d'envoi des projets de réalisation d'une salle de soins dans la zone «Laâbana» de la commune d'Aïn Fras et d'une cantine scolaire à l'école primaire «Hadji Djilali» à Aïn Fekan. Le responsable de l'exécutif de la wilaya de Mascara a, en outre, supervisé le lancement des travaux de réhabilitation des deux pistes reliant le chemin de wilaya CW 58 à la zone d'habitation El Djouad sur 2,5 km, et la route nationale RN 7 au douar «El Gorâa» sur 1,7 km, dans la commune d'Aïn Fekan. Par ailleurs, lors de l'inspection du chantier de réalisation d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, im-

planté dans la commune d'Aïn Fekan, où les travaux sont estimés, actuellement, à près de 70%, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le projet afin qu'il soit «achevé avant la fin du mois de juin prochain». Enfin, le wali a supervisé la mise en service d'un terrain de sport de proximité revêtu en gazon synthétique dans la ville d'Aïn Fras, après des travaux de réhabilitation. Il a également inspecté les travaux de raccordement de la localité rurale d'El-Othmania au réseau électrique et le projet de réalisation d'un groupe scolaire de 200 places pédagogiques à la ville d'Aïn Fekan, un projet que l'entreprise en charge de sa concrétisation s'est engagée à livrer avant la rentrée scolaire prochaine.

TISSEMSILT

Inhumation du Lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar

La dépouille du Lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'Etat-major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4e Région militaire, a été inhumée, jeudi après-midi, au cimetière de la commune de Bordj El Emir Abdelkader dans la wilaya de Tissemsilt, en présence du wali Fethi Bouzaid, des autorités militaires et sécuritaires, des autorités locales, de la famille et des compagnons du défunt, ainsi que d'une foule nombreuse. Le Lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar est décédé mercredi, avait annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mercredi, un message de condoléances à la famille du défunt et à tous les membres de l'Armée nationale populaire. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire avait, lui aussi, présenté en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt.



LIGUE 1 MOBILIS (22E JOURNÉE) :

Le CRB revient à un point du leader, l'O.Akbou tient bon à Mostaganem

Le CR Belouizdad, vainqueur en déplacement face à la JS Saoura (3-1), est revenu provisoirement à un point du leader, le MC Alger, alors que les deux mal-classés : l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, n'ont pu se départager (1-1), en ouverture de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée jeudi, devant se poursuivre vendredi, samedi, et lundi. Invaincus jusque-là dans leur antre du 20-août 1955 de Béchar, les joueurs de l'entraîneur tunisien Mourad Okbi, ont été cueillis à froid, encaissant deux buts en l'espace de 12 minutes de jeu. Le Chabab a entamé le match sur les chapeaux de roues, ce qui lui a permis d'ouvrir le score par Laouafi, sur penalty (8e), avant que le jeune Boukerchaoui ne fasse le break, quatre minutes plus tard (12e). Après la pause, la JSS croyait avoir fait la moitié du chemin dans l'objectif de refaire son retard, en réduisant le score par Saâdi (46e), mais le CRB a anéanti les espoirs des locaux de revenir dans le match, en ajoutant le troisième but par le rentrant Boussouar (83e). Un succès qui relance complètement la course au titre, puisque le club de Laâquiba, avec désormais 40 points, revient provisoirement à une longueur du «Doyen», qui compte deux matchs en moins : en déplacement face à l'Olympique Akbou et à domicile devant l'USM Alger. De son côté, la JSS concède sa première défaite à domicile depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, et stagne provisoirement à la 7e place, en compagnie de l'ASO Chlef et



de l'ES Sétif, avec 28 points chacun. Dans la course au maintien, l'ES Mostaganem et Olympique Akbou se sont neutralisés (1-1), dans un match très disputé. Les locaux ont ouvert le score par Zamoum (33e), avant de concéder l'égalisation en début de la seconde période, sur un but signé Hitala (51e). L'ESM a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur central Mesmoudi en seconde période (78e). Un nul qui n'arrange nullement les affaires des deux formations, qui restent logées ensemble à la 13e position avec 22 points chacun, à quatre longueurs de la zone de relégation. Cette 22e journée se poursuivra vendredi, avec

deux matchs au programme : ASO Chlef - ES Sétif (16h00) et Paradou AC - MC El-Bayadh (17h00). Le match CS Constantine-MC Oran a été décalé au lundi 14 avril, en raison de l'engagement des Constantinois, aux quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, mercredi soir face à l'USM Alger. Enfin, le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, a été reporté à une date ultérieure.

***Programme des matchs de la 22e journée la Ligue 1 Mobilis de football :**
*Jeudi, 10 avril 2025 :
ES Mostaganem - Olympique Akbou (1-1)
JS Saoura - CR Belouizdad (1-3)

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE: Qualification du CS Constantine en demi-finale, un exploit historique pour le club

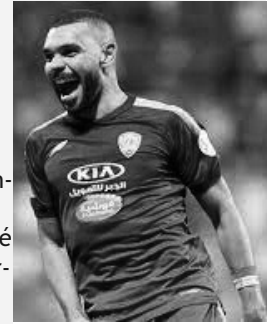


de fautes possibles face à une équipe de l'USMA, avec toute son expérience continentale et ses forces dans les différents compartiments, mais aussi avec ses faiblesses, comme chaque club», a indiqué Madoui à l'issue de la partie. Ajouter à la foi et à la volonté de ses joueurs de passer le cap des quarts de finale, l'entraîneur du CSC a réussi à remporter la bataille tactique, réussissant à neutraliser les points forts de son adversaire, en analysant minutieusement son jeu. «C'était un match difficile. Je pense qu'on a bien géré la partie, particulièrement en deuxième mi-temps, ce qui nous a permis de se qualifier. Nous avons encaissé un but sur une erreur individuelle, mais nous sommes bien revenus dans le match et nous avons réussi à égaliser. Nous avons fait ce qu'il fallait faire face à un solide adversaire. C'est une qualification amplement méritée qu'on offre à la ville de Constantine et au large public du CSC», s'est réjoui le coach. Selon les observateurs, Madoui a, en plus de prendre l'ascendant tactique, réussi également à déstabiliser les joueurs adverses sur le plan psychologique avec l'incorporation de son second gardien de but, Kheireddine Bousouf, lors de la série des tirs au but. Cela a semé le doute chez eux, ce qui leur a fait manquer deux tirs synonymes d'élimination pour l'USM Alger. Maintenant l'objectif de la demi-finale atteint, Madoui vise carrément la finale et pourquoi pas offrir au CSC un titre africain qu'il avait déjà remporté en 2014 avec l'ES Sétif en Ligue des Champions. Pour le staff technique constantinois, cet exploit historique témoigne de la progression de l'équipe et de sa détermination à remporter des succès, tout en offrant un nouvel espoir aux supporters algériens de poursuivre l'aventure et de décrocher le titre continental. «Le match face à Berkane en demi-finale aller (le 20 avril) sera très difficile, mais le petit avantage qu'aura le CSC en recevant son adversaire au match retour (le 27) pourrait être déterminant. L'heure est désormais à la remobilisation de l'effectif qui devra bénéficier d'une préparation spécifique en vue de cette double confrontation. Pour moi, c'est une finale avant la lettre. Notre prochain adversaire est une très bonne équipe. On va visionner et évaluer son jeu, la tâche n'est pas facile, mais en football rien n'est impossible», a-t-il souligné.

Le CS Constantine s'est brillamment qualifié aux demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football, mercredi soir au stade du 5 juillet, aux dépens de l'USM Alger, aux tirs au but 4-3, (1-1 au match aller et retour), réalisant une performance historique pour le club qui atteint pour la première fois ce stade de la compétition continentale. Après le nul concédé au match aller au stade Chahid Hamlaoui (Constantine), les protégés de Kheireddine Madoui avaient hâte de se racheter lors de la manche retour, dans un match assez disputé et plein d'intensité. Les coéquipiers du capitaine, Brahim Dib, étaient légèrement meilleurs en 1ère mi-temps, dominant leurs vis-à-vis, mais sans parvenir à trouver le chemin des filets adverses. Ils ont même encaissé un but signé Adem Alilet sur penalty, suite à une mésentente de la défense du CSC. Nullement affectés par ce but, les Sanafir sont revenus avec de meilleures intentions en seconde période où ils ont pu égaliser, grâce à Abdenour Belhocini d'une belle tête, avant d'arracher, à l'issue des tirs aux buts, une qualification historique pour le dernier carré de la Coupe de la Confédération contre un ancien vainqueur de l'épreuve. Le staff technique du CS Constantine s'est appuyé sur plusieurs points forts de son collectif pour faire la différence contre l'USMA. «Ce match retour était le type de rencontre que notre équipe aime jouer, où l'objectif est unique, passer au prochain tour, en essayant de faire le moins

SLOVÉNIE : Soudani reçoit encore un prix !

L'attaquant algérien Hilal Soudani continue d'écrire son histoire en Slovaquie. À 37 ans, l'ancien international a été récompensé pour ses performances remarquables en



mars dernier, en remportant le prix du meilleur joueur du mois dans le championnat slovaque. La ligue slovaque a officiellement cette distinction via ses réseaux sociaux, saluant l'impact de l'attaquant du NK Maribor. Ce trophée vient également couronner l'amour et la reconnaissance des supporters du club, qui ont plébiscité Soudani avec 52% des votes dans le sondage organisé par l'équipe. Une marque de confiance qui témoigne de son importance dans l'effectif. Depuis son arrivée à Maribor, l'Algérien s'est imposé comme un élément clé de l'attaque. Cette saison, il affiche des statistiques solides avec 7 buts et une passe décisive en 18 apparitions toutes compétitions confondues. Son efficacité devant le but et son expérience font de lui un atout majeur pour son équipe, qui vise une place en haut du classement. Pour rappel, Hilal Soudani possède un riche parcours en Europe, ayant évolué notamment au Dinamo Zagreb, à Nottingham Forest et à l'Olympiakos. Sa récente récompense en Slovaquie prouve qu'il conserve un niveau de performance élevé malgré les années. Grâce à ce trophée, l'ancien attaquant de l'équipe nationale algérienne démontre une fois de plus qu'il reste un redoutable compétiteur. Son aventure en Slovaquie est une nouvelle preuve de son professionnalisme et de son talent, qui continuent de faire parler de lui sur la scène européenne.

ALLEMAGNE : La victoire de l'espoir pour Bensebaini et Dortmund

Clairement en retard en championnat, le Borussia Dortmund devait absolument l'emporter sur le terrain de Fribourg. Il faut le dire clairement : si le parcours européen (le Borussia s'apprête à affronter le FC Barcelone en quarts de finale de la Ligue des Champions) est intéressant, en Bundesliga, en revanche, la saison de Dortmund est clairement ratée. 11 défaites après 27 journées, un coach renvoyé, une piteuse lutte dans le ventre mou, tel est le bilan d'une équipe pourtant habituée à jouer pour le titre. Pour autant, et pour éviter que ces errements aient de graves conséquences pour l'avenir, les Marsupiaux doivent et peuvent toujours se reprendre pour accrocher une miraculeuse 4ème place, qui serait synonyme de C1 la saison prochaine. Hier, sur le terrain de Fribourg, juste devant (7ème contre 8) au classement, l'équipe de Ramy Bensebaini, comme très souvent titulaire, a finalement sonné la révolte. En l'emportant très largement (1-4), le Borussia est revenu à un point de son adversaire du jour, et à cinq unités du 4ème. Un peu diminué depuis son retour de sélection et légèrement touché à un genou, Bensebaini sera sorti à l'heure de jeu. La prochaine rencontre, parmi les six restantes, les fera rencontrer le leader et favori pour le titre de champion, le Bayern Munich.

PROFESSIONNALISME: Le ministre des Sports réaffirme son engagement à accompagner les clubs algériens

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a réaffirmé mercredi à Alger, son engagement à accompagner les clubs algériens de football dans leur démarche de professionnalisation. Lors de l'ouverture d'un séminaire dédié à la professionnalisation du football, organisé par la Fédération algérienne de football (FAF) en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA), M. Sadi a précisé que cette rencontre visait à «clarifier les pratiques opérationnelles et les stratégies qui contribuent à une gestion efficace, une gouvernance transparente et à renforcer la compétitivité», ainsi qu'à «promouvoir la culture du professionnalisme dans le sport en général». Le ministre des Sports a également souligné que cette conférence, animée par des experts et spécialistes internationaux, aurait «sans aucun doute des effets positifs», à l'instar des avancées notables observées dans la modernisation de l'arbitrage avec l'introduction de la technologie «VAR». Sadi a exprimé l'espoir que «cette initiative soit complétée par d'autres projets visant à atteindre de nouveaux objectifs», parmi lesquels «le développement du football féminin, du futsal, et d'autres domaines renforçant la coopération technique qui profite



au football et à la coopération stratégique entre la FAF et la FIFA». Cette rencontre s'inscrit dans les efforts continus de la FAF pour encadrer et accompagner les clubs dans leur processus de professionnalisation, dans le cadre des démarches visant à créer des conditions optimales pour le développement du professionnalisme en Algérie. A travers des ateliers pratiques, les participants auront l'occasion de découvrir les critères et méthodes appliqués dans la gestion professionnelle. La conférence réunit les présidents et secrétaires généraux des 16 clubs de la Ligue 1 professionnelle, ainsi que plusieurs cadres de la Fédération algérienne de football (FAF). Au programme de

ce séminaire de deux jours, des présentations et échanges autour de thématiques essentielles à la bonne gestion des clubs professionnels, telles que la gouvernance, les finances, le développement commercial ou encore l'organisation des compétitions, précise l'instance fédérale. Ce séminaire s'inscrit dans la continuité des efforts de la FAF pour encadrer et accompagner les clubs algériens dans leur processus de développement durable et de professionnalisation dans l'objectif de renforcer les compétences des acteurs du football algérien afin de faire progresser leurs structures à tous les niveaux, sur le terrain comme en dehors, conclut la même source.

FIFA : Poursuite à Alger des travaux du séminaire sur le professionnalisation du football

Les travaux du séminaire sur la professionnalisation du football, organisé par la Fédération internationale de football (Fifa), se poursuivent jeudi à Alger avec d'autres ateliers thématiques, toujours dans le but de renforcer les capacités organisationnelles et managériales des clubs algériens. Lors de la première journée, mercredi, deux axes majeurs ont été abordés : la planification stratégique, animée par l'expert FIFA Laurent Colette, et la gouvernance, présentée par Pedro Correia, également expert auprès de la FIFA. De son côté, M. Davis Ndayisenga, responsable du bureau régional de la FIFA pour l'Afrique du Nord (UNAF) et l'Afrique centrale et de l'Est (CECAFA), a salué l'engagement de l'Algérie en matière de professionnalisation. «C'est un honneur d'être présent en Algérie pour cette première édition du programme de la FIFA dédié à la professionnalisation du football. Le choix de l'Algérie, en tant que pays phare du continent, n'est pas anodin. Nous avons pour ambition, aux côtés du président Walid Sadi, d'apporter un appui technique concret aux

clubs. La FAF constitue actuellement un modèle de gouvernance dont les clubs algériens gagneraient à s'inspirer.», a-t-il dit. Dans son allocution d'ouverture, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a mis en exergue l'importance d'un tel rendez-vous pour l'avenir du football national. «La Fédération algérienne de football demeure constamment disposée à accompagner les clubs dans tous les aspects liés à leur développement. Notre partenariat solide avec la FIFA se concrétise à travers ce type d'initiatives, qui ne peuvent que contribuer à l'essor de notre discipline.», a fait savoir le président de la FAF. Cet événement, prévu sur deux journées, s'inscrit dans la continuité des efforts de la FAF pour encadrer et accompagner les clubs algériens dans leur processus de développement durable et de professionnalisation dans l'objectif de renforcer les compétences des acteurs du football algérien afin de faire progresser leurs structures à tous les niveaux, sur le terrain comme en dehors, conclut la même source.

EN FUTSAL :

La liste des 16 pour le stage d'Avril

L'équipe nationale algérienne de futsal a entamé, dimanche 7 avril 2025, un nouveau stage de préparation au Centre national de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza. Pour ce rassemblement, le sélectionneur Nouredine Benamrouche a convoqué 16

joueurs, issus du championnat national et de différents clubs évoluant à l'étranger. La première séance d'entraînement s'est déroulée dimanche soir, en présence de l'ensemble des joueurs convoqués. Le stage se poursuivra jusqu'au 14 avril, avec deux matchs amicaux au programme

contre des formations locales de première division, programmés vendredi et samedi au centre de Fouka. Ces rencontres permettront au staff technique d'évaluer l'état de forme des joueurs et d'affiner les aspects tactiques et techniques en vue des prochaines échéances internationales.

EN RAISON DU DANGER QU'IL PRÉSENTE : Le stade de Bologhine

bientôt démoli

Le mythique stade de Bologhine qui a été le théâtre de matchs historiques depuis la période coloniale, et dont les tribunes ont même vu tomber des martyres lors de la fameuse rencontre MC Alger-AS Saint Eugène



sera bientôt démoli. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par l'APC de Bologhine, propriétaire de cette enceinte footballistique, et dans lequel le président de cette instance a tenu d'abord à rappeler que Le stade Omar-Hamadi «est un bien communal appartenant à la commune de Bologhine», et il revêt une importance symbolique et historique pour les habitants de la commune». Avant d'informer que lors d'une délibération officielle, le conseil municipal a refusé de céder le stade, en raison du manque de données précises concernant le projet de développement proposé à cette étape. La même source a, en outre, indiqué qu'il est porté à la connaissance des citoyens de la commune que le stade «a été soumis à plusieurs inspections par les services de contrôle technique des constructions (CTC), qui ont à chaque fois conclu que l'état de l'installation est très dangereux et non exploitable, et il a été classé dans la zone rouge». Selon le président de l'APC de Bologhine, «le projet proposé par la wilaya d'Alger inhérent au stade s'inscrit dans le cadre du «plan bleu» national, visant à aménager et valoriser le front de mer de la commune de Bologhine, et à le transformer en un espace de développement qui serve l'économie locale, le tourisme et le cadre de vie». Et préciser : «d'un point de vue légal et administratif, la démolition et le lancement du plan de développement ne peuvent être engagés qu'après le transfert de propriété de la commune à la wilaya, ce qui est une procédure réglementaire nécessaire pour le bon déroulement du projet». À ce propos, l'Assemblée populaire communale sera tenue et appelée à proposer des suggestions concrètes concernant les projets à réaliser après la démolition du stade, afin de garantir qu'ils soient au service des aspirations et de l'intérêt des citoyens avant tout, souligne-t-on encore. Le «maire» de Bologhine a tenu enfin à rassurer les citoyens de la commune que «chaque étape qui sera prise dans ce dossier se fera dans le cadre de la transparence, du respect de la loi, et en consultation avec les citoyens, tout en préservant la mémoire collective et les symboles de la commune».

JUDO / CHAMPIONNATS ARABES DES CADETS :

L'Algérie sacrée par équipes Garçons et Filles

Les sélections algériennes (cadets et cadettes) de judo, 24 heures seulement après avoir dominé les épreuves individuelles des championnats arabes 2025 actuellement en cours à Amman (Jordanie), ont remporté les épreuves par équipes, en battant respectivement le Koweït et le Maroc en finale. Après un parcours exceptionnel, marqué par un sans-faute, les deux sélections algériennes ont brillamment atteint la finale. Les cadets ont dominé leurs homologues koweïtiens (4-1), alors que les cadettes ont dominé les marocaines (3-2). Mardi, les sélections algériennes avaient outrageusement dominé les épreuves individuelles, glanant un total de 11 médailles : six en or, deux en argent et trois en bronze, ce qui leur a permis de terminer devant le Maroc (2e : 3 or et 2 argent), au moment où le Koweït a complété le podium, avec 2 or, 4 argent et 1 bronze. Les six médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Dekouah (-60 kg), Oussama Laïb (-73 kg) et Soheïb Zitouni (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Roufaïda Bousebaâ (-44 kg) et Dounia Berrahouel (-57 kg) chez les filles. Les deux médailles d'argent, elles, ont été remportées par Dounia Adda (-70 kg) et Ranim Chaïbi (-52 kg), alors que les trois médailles en bronze ont été l'œuvre d'Alae-Eddine Saharaoui (-50 kg), Mohamed Sadek Laoued (-66 kg) et Merouane Mohamed Anis Bettahar (-90 kg). La compétition se déroule du 6 au 11 avril courant, dans la capitale jordanienne Amman. Elle a drainé la participation d'un total de 450 athlètes (garçons et filles), représentant 17 pays arabes. L'Algérie y était représentée par sept garçons et quatre filles, engagés dans différentes catégories de poids, sous la conduite de l'entraîneur Asma Belaïdouche.

LIVERPOOL : Le grand geste de Mohamed Salah pour son avenir

Mohamed Salah va faire un grand geste, qui pourrait grandement influencer son avenir à Liverpool. Il ne reste plus que quelques mois avant la fin du contrat de Mohamed Salah à Liverpool. La star des Reds n'a pas encore prolongé son contrat, malgré la grande saison de l'Égyptien. À 32 ans, il sort certainement sa meilleure saison en carrière. Avec 32 buts et 22 passes décisives en 45 matchs, il est un prétendant pour le Ballon d'Or, malgré l'élimination en Ligue des Champions. Liverpool semble tout près de remporter sa deuxième Premier League depuis plus de 30 ans. Mais un cycle semble se tourner, avec les joueurs majeurs du dernier titre. En plus de Salah, Van Dijk et Alexander-Arnold sont libres de tout contrat à la fin de la saison. Pour l'Anglais, des rumeurs l'envoient du côté du Real Madrid, où il aurait déjà accepté de rejoindre les Merengues. Quant au Néerlandais, son avenir est encore flou bien qu'il soit le capitaine de l'équipe. Mais pour Mohamed



Salah, cela semble enfin se décanter. En effet, le numéro 11 serait sur le point de prolonger avec les Reds. De plus, selon Sacha Tavolieri, Mohamed Salah accepterait une légère baisse de salaire en échange d'une prolongation de contrat plus longue à Liverpool.

Un nouveau pour Mohamed Salah

Bien qu'il ne soit plus tout jeune, Mohamed Salah est toujours l'un des meilleurs joueurs

du monde. Cette saison le démontre encore bien, notamment avec ses statistiques. Après des mois de négociations, le joueur aura obtenu ce qu'il souhaitait : prolonger avec un contrat à plus long terme. Un accord de principe a été trouvé, mais les derniers détails sont encore en discussion avec Liverpool. Actuellement, l'Égyptien toucherait près de 20 millions de livres par an, bonus compris. Il devra faire un effort financier s'il souhaite obtenir sa prolongation avec Liverpool.

OM : Rabiot explique son coup de gueule à Reims



«J'ai l'impression de voir des mecs qui n'ont pas envie de se battre pour aller en Ligue des Champions.» Après la défaite de Marseille à Reims (1-3), le 29 mars dernier, Adrien Rabiot (30 ans, 23 matchs et 6 buts en L1 cette saison) avait critiqué l'attitude de certains coéquipiers. Présent en conférence de presse ce vendredi, à la veille d'un

déplacement à Monaco, le milieu de terrain marseillais est revenu sur ce coup de gueule, faisant comprendre qu'il visait surtout les plus jeunes de l'effectif. «Il n'y a aucun problème par rapport à mes propos. Ils connaissent mon envie. Je suis venu avec des objectifs clairs. Ceux qui sont là doivent avoir les mêmes objectifs. On est là, avec les plus anciens, pour leur faire prendre conscience que c'est important pour le club et ça peut l'être aussi pour eux de jouer la Ligue des Champions. Cela change beaucoup de choses. Du fait de leur jeunesse, certains ne voient pas peut-être pas tout ce que ça représente. On discute beaucoup en privé. Il peut y avoir des hauts et des bas mais il faut tous pousser dans le même sens. Tout le monde doit être mobilisé pour viser le même objectif», a déclaré l'international français face aux journalistes. L'OM peut compter sur un Rabiot surmotivé dans la dernière ligne droite du championnat.

MILAN : Maignan, la menace d'un départ libre ?

Le ton monte entre l'AC Milan et le gardien Mike Maignan (29 ans, 30 matchs en Serie A cette saison) ! Alors que tous les détails étaient bouclés pour une prolongation de son contrat, qui expire en juin 2026, au début de l'année 2025, les dirigeants lombards, déçus par les mauvaises performances du Français ces derniers mois, ont stoppé les discussions, avant de revenir à la table des négociations avec un ultimatum : une nouvelle et dernière proposition jusqu'en juin 2028 ou 2029 avec un salaire annuel estimé à 4,5 millions d'euros. Selon les informations du quotidien La Repubblica ce vendredi, l'ancien Lillois n'a pas apprécié la gestion des Rossoneri et se montre «nerveux» par rapport à cette situation. Agacé, Maignan aurait même brandi la menace d'un départ libre au terme de son bail... Une affaire à suivre.



ROMA : Ten Hag dans les petits papiers ?

Libre depuis son éviction de Manchester United, en octobre dernier, Erik ten Hag pourrait prochainement rebondir. Selon la presse italienne, le nom de l'entraîneur néerlandais circule du côté de l'AS Roma, où Claudio Ranieri va prochainement rendre son tablier. Sa présence dans les tribunes du Stadio Olimpico lors du nul entre le club de la capitale italienne et la Juventus (1-1), dimanche en Serie A, a d'ailleurs donné plus de poids à cette rumeur.

FIorentina :

Prolongation imminente pour De Gea

David De Gea (34 ans, 31 matchs toutes compétitions cette saison) et la Fiorentina, c'est une affaire qui roule. Selon la presse italienne, le gardien espagnol a trouvé un accord avec les dirigeants de la Viola pour prolonger son contrat d'une saison, soit jusqu'en juin 2026, plus une année en option. L'ancien portier de Manchester United pourrait obtenir un salaire de 2,5 millions d'euros net à partir du prochain exercice.

OM :

De Zerbi parle des problèmes défensifs

Malgré une victoire contre Toulouse (3-2) le week-end dernier, après trois défaites consécutives, Marseille ne s'est pas totalement rassuré sur le plan défensif en encaissant deux nouveaux buts. En conférence de presse, l'entraîneur marseillais Roberto De Zerbi a évoqué les problèmes défensifs de son équipe. «Nous n'avons pas beaucoup de défenseurs en ce moment et on a des joueurs qui doivent évoluer à ce poste. Il faut travailler sur l'attitude aussi. On a peut-être manqué d'agressivité. On sait qu'il y a peu de défenseurs dans l'équipe actuellement, tout le monde doit faire quelque chose en plus», a expliqué l'Italien, qui est privé de Leonardo Balerdi et Luiz Felipe en défense. «J'aimerais bien gagner tous les matchs 4-0. Mais il faut aussi voir les qualités de l'équipe. Rongier et Kondogbia sont des joueurs formidables mais ce ne sont pas des défenseurs. (...) Nous n'avons qu'un défenseur, c'est Cornelius. Je dois m'adapter. Je regarde les qualités de mes joueurs et j'essaie de les mettre au meilleur poste», a ajouté De Zerbi.

LYON : Fonseca a saisi le CNOSF

L'entraîneur de l'Olympique Lyonnais, Paulo Fonseca, a décidé de saisir le Comité olympique français (CNOSF) pour contester sa longue suspension. «L'audition devant le Comité Olympique se tiendra le 6 mai. Cette saisine n'est pas suspensive et l'avis rendu par le CNOSF sera soumis à validation du Conseil d'administration de la LFP», a précisé le club rhodanien dans un communiqué. Pour rappel, le coach lyonnais est suspendu de banc et de vestiaire jusqu'au 30 novembre pour son pétage de plombs face à l'arbitre Benoît Millot contre Brest (2-1), le 2 mars. Sanctionné d'un carton rouge pour son agacement sur le bord du terrain, le technicien portugais était venu hurler sur l'homme au sifflet, le visage à quelques centimètres de celui de l'officiel.

GENOA : Vieira sur la liste de la Roma

À la recherche d'un nouvel entraîneur pour la saison prochaine, l'AS Rome pense à Patrick Vieira. Selon Sky Sport Italia, le technicien français figure désormais parmi les candidats potentiels à la succession de Claudio Ranieri, qui rendra son tablier à l'issue de la saison. Après une saison à Strasbourg et quelques mois sans banc, Vieira a rejoint le Genoa le 20 novembre dernier pour aider un club alors 17e de Serie A. Sous les ordres du champion du monde 1998, les Rossoblu sont remontés à la 12e place. A sept journées de la fin, son bilan est de 7 victoires, 7 nuls et 5 défaites en 19 matchs. Vieira n'est pas la seule piste de la Roma. Maurizio Sarri, Stefano Pioli, Vincenzo Montella ou encore Erik ten Hag seraient également sur la liste des Giallorossi.

MAN UTD :

La presse anglaise ne rate pas Onana

Fautif sur les deux buts encaissés par Manchester United face à Lyon (2-2) jeudi en quart de finale aller de Ligue Europa, André Onana (29 ans, 43 matchs toutes compétitions cette saison) se retrouve très critiqué par la presse britannique. D'autant plus que le gardien manucien s'était montré provocateur avant la rencontre. «Il fallait que ce soit lui. Il a mis le feu aux poudres avant le match en déclarant que United était bien meilleur que Lyon, avant de se lancer dans une guerre des mots avec le Lyonnais Nemanja Matic. Alors, bien sûr, il fallait que le méchant de la soirée commette deux grosses bourdes pour offrir les buts aux Lyonnais. Depuis le début de la saison dernière, aucun gardien n'a commis plus d'erreurs conduisant à des buts pour des clubs de Premier League, toutes compétitions confondues, qu'Onana (9). Parlez plutôt sur le terrain», a écrit le Daily Mail. Pour Sky Sports, l'international camerounais «a aggravé la situation» en se lançant dans une guerre des mots. «Il a probablement regretté de ne pas avoir fermé sa bouche», a taclé l'ancien milieu manucien Paul Scholes au micro de TNT Sports. «Manchester United ne peut plus ignorer la vérité brutale au sujet d'André Onana.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural, et de la Pêche

Direction Générale des Forêts

Conservation des Forêts de la Wilaya d'Ain Témouchent

NIF : 098546019039511



Avis d'Appel d'Offre National Ouvert

Avec exigence de capacités minimales N°06/CFAT/2025

La Conservation des Forêts de la wilaya d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la réalisation des Travaux de Correction Torrentielle sur 12 800 M3 dont 01 lots destiné au micro entreprises et ce dans le cadre du programme 2025 (dépenses d'investissement répartie par lots comme suit :

N° des lots	Communes	Impact	Volume (M3)	Observations
01	Tamazoura	Mont de Tessala Est	2 000	Réservé aux Entreprises
02	Béni Saf	Ghar - Baroud	1 900	
03	Béni Saf	Skhoua - Oued Meddah - Sidi Ali - Sidi Sohbi	1 600	
04	Oued Sebbah	Mont de Tessala Ouest	1 500	
05	Ain Arbâa	Sourag	800	
	Sidi Boumedienne	Oued Besbes	500	
06	Emir Abdelkader	Béni Ghanem	1 000	
07	Bouzedjar	Madagh	1 000	
08	Hassasna	Mont de Berkeche Est	1 000	
09	Oulhaça	Soukh Ethnin	500	
	Sidi Ouriache	Ouled Benayed	500	
10	El Maleh	Alcha Touilla	500	Réservé aux Micro Entreprises

- Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux
- Entreprises spécialisées dans le domaine de travaux forestiers ayant :

Les capacités professionnelles : Registre de commerce code 101-103. (Travaux forestiers et exploitation des forêts) ou **Certificat de qualification et classification professionnelle en travaux d'hydrauliques ou travaux public classée à la catégorie une (I) et plus comme activité principale ou secondaire**
 - Les capacités techniques (Références professionnelles) : Une (01) attestation de bonne exécution ou plus des travaux de même nature (Travaux de correction Torrentielle, traitement des talus, gabionnage, ou travaux similaires) délivrées par les maitres d'ouvrage publics.

- Présentation des offres :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans trois(03) enveloppes séparées cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière ».

Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres National Ouvert Avec exigence de capacités minimales N°06/CFAT/2025
Objet de l'Appel d'offre «Travaux de Correction Torrentielle sur 12 800 M3».

- Les documents constituant le dossier de la soumission sont indiqués comme suit :

A-Le dossier de candidature pour les entreprises contient :

- La déclaration de candidature conforme au modèle dûment renseignée, signée et datée.
- La déclaration de Probité conforme au modèle dûment renseignée, signée et datée.
- Casier judiciaire N°03 du gérant ou du directeur, datant de moins de trois (03) mois.
- Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement datant de moins de trois (03) mois.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Certificat de qualification et classification professionnelle en travaux Hydraulique ou travaux publics classée la catégorie une (I) et plus comme activité principale ou secondaire
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT en cours de validité (03 mois).
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Copie du registre commerce portant le code 101-103.
- Statut de l'entreprise avec le pouvoir du gérant habilité à signer le contrat pour les personnes morales.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par l'antenne locale du centre national du registre de commerce pour (les SARL, EURL, SNC, SPA) du dernier exercice.
- Attestation de C20.

- Capacités financières :** Bilans financiers des 03 derniers exercices visés par les services des impôts
- Capacités techniques :** Moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Moyens humains :** justifiés par les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT et attestation d'affiliation CNAS en cours de validité (03 mois).
- Moyens matériels :** justifiés par les cartes grises et assurances en cours de validité et factures d'achats en propriété, pour le matériel roulant et pour le matériel non roulant doit être justifié par un PV d'huissier de justice ou PV d'expert agréé ne dépassant pas une année à la date de l'ouverture des offres.
- Références Professionnels :** justifiés par Une (01) attestation de bonne exécution ou plus des travaux de même nature (Travaux de correction Torrentielle, traitement des talus, gabionnage, ou travaux similaires) délivrées par les maitres d'ouvrage publics.

B- Le dossier de candidature pour les Micros Entreprises contient :

- La déclaration de candidature conforme au modèle dûment renseignée, signée et datée.
 - Décision d'octroi d'avantages fiscaux au titre de l'exploitation (document justifiant la micro entreprise)
 - La déclaration de Probité conforme au modèle dûment renseignée, signée et datée.
 - Casier judiciaire N°03 du gérant ou du directeur, datant de moins de trois (03) mois.
 - Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement datant de moins de trois (03) mois.
 - Numéro d'identification fiscale (NIF).
 - Certificat de qualification et classification professionnelle en travaux Hydraulique ou travaux public classée à la catégorie une (I) et plus comme activité principale ou secondaire
 - Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT en cours de validité (03 mois).
 - Attestation de solvabilité bancaire.
 - Copie du registre commerce portant le code 101-103.
 - Statut de l'entreprise avec le pouvoir du gérant habilité à signer le contrat pour les personnes morales.
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par l'antenne locale du centre national du registre de commerce pour (les SARL, EURL, SNC, SPA) du dernier exercice.
 - Attestation de C20.
 - Capacités financières :** Bilans financiers des 03 derniers exercices visés par les services des impôts
 - Capacités techniques :** Moyens humains et matériels et références professionnelles.
- Moyens humains :** justifiés par les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT et attestation d'affiliation CNAS en cours de validité (03 mois).
 - Moyens matériels :** justifiés par les cartes grises et assurances en cours de validité et factures d'achats en propriété, pour le matériel roulant et pour le matériel non roulant doit être justifié par un PV d'huissier de justice ou PV d'expert agréé ne dépassant pas une année à la date de l'ouverture des offres.
 - Références Professionnels :** justifiés par Une (01) attestation de bonne exécution ou plus des travaux de même nature (Travaux de correction Torrentielle, traitement des talus, gabionnage, ou travaux similaires) délivrées par les maitre d'ouvrage publics.

2- L'offre technique :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle dûment renseignée, signée et datée.
- Mémoire technique justificatif (modél ci-joint) : le non renseignement et la non signature du mémoire technique implique le reiet de l'offre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DAIRA DE YOUB

COMMUNE DE YOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 03 /2025

Le Président de l'assemblée populaire Communale de Youb lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser les travaux : **AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT RN 92 AU DOUAR NJAJAA SUR 04 KI**
 Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du Secrétariat de l'APC; contre le paiement de la somme de **7000,00 DA**.

Les offres doivent être accompagnées des pièces fiscales et administratives ci-après:

DOSSIER DE CONDIDATURE (Enveloppe N° 01)

- Déclaration de condidature .
- Déclaration de probité .
- Une copie du statut + attestation de dépôt décompte sociaux .
- Casier judiciaire du gérant en cours de validité
- Extrait de rôle apuré en cours de validité
- Une Attestation de mise à jour (CNAS-CASNOS – CACOBATH) en cours de validité
- Capacités professionnelles : - certificat de qualification et de classification catégorie 04 et plus activité principal travaux public en cours de validité
- Une copie du registre du commerce ré immatriculé .
- Une copie légalisée de la carte fiscale (NIF)
- Planning D'exécution des travaux + délai d'exécution signé par l'entreprise
- Capacités financiers justifié par les bilans et les référence bancaires
- Capacités technique :moyen humains et matériels et référence professionnelles conformément au cahier des charges .

OFFRE TECHNIQUE (Enveloppe N° 02)

- Déclaration à souscrire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté»

OFFRE FINANCIER (Enveloppe N° 03)

- lettre de soumission
- Devis quantitatif et estimatif + bordereau des prix unitaire

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre Financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans Une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la Mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture Des plis et d'évaluation des offres - n°de l'appel d'offres et L'objet de l'appel d'offres et adresser à Monsieur le Président de l'APC DE Youb (SAIDA). La date de préparation des offres est fixée le (10) jours et commence à courir à partir de la 1ère parution de l'avis de publication Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant entre 08 h et midi. L'offre sera déposée par pli porté auprès du secrétariat de président de l'APC. L'ouverture des plis aura lieu le même jour correspond à la date de dépôt des offres à 14 h au siège de l'APC. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture , et resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

N.I.F : 228.224.29.54

Conformément aux dispositions des articles,52 et 53 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés, porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'avis de concours d'architecture paru en voie de presse en date du 27/11/2024 « Jeunesse » et « بوليا » relatif à l'Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 7/300R en remplacement au collège SAADI Ali Chetouane

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 06/03/2025 il a été décidé ce qui suit :

Bureau d'étude	Montant d'étude en TTC	Délai d'étude	Montant suivi en TTC	Délai de suivi	Note	NIF
Groupement SK KHOUALEF Soriah SAIAH Kemel	9.460.000,00	04 mois	11.880.000,00	10 mois	79,12	281460400927166

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de la première publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétente de la wilaya conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics et de l'article 82du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

LE DIRECTEUR

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE AMMARI
COMMUNE DE MAACEM
NIF : 098438179000715

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE.

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de MAACEM, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2025 pour la réalisation l'opérations suivante :

- Revêtement De La Route CCN°10 Reliant CWN°10 et Douar Ouled Belhaouari Sur 2200 ML.

Paru dans les quotidiens (Le Président) en date du 10/03/2025 en langue Française et (الحياة) en date du 10/03/2025 en langue Arabe ,après l'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 23/03/2025, et que le marché a été attribué provisoirement à :

N°	Désignation de Projet	L'Entreprise	Montant en TTC(DA)	Délai de Réalisation	NIF	La Note de l'offre Tech	Obs
01	Revêtement De La Route CCN° 10 Reliant CWN°10 et Douar Ouled Belhaouari sur 2200 ML .	EURL ARBAOUI	DA 13 554 100.00	05 MOIS	000538070232111	69,8	Offre technico-financière la plus avantageuse

Tout soumissionnaire désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière peut se rapprocher auprès du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Aussi, tout soumissionnaire contestant le choix opéré introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de L'APC

ANEP N° 2531005568

12 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE AMMARI
COMMUNE DE MAACEM
NIF : 098438179000715

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE.

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de MAACEM, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025 pour la réalisation l'opérations suivante :

- Revêtement Des Bretelles Douar Ouled Djelloul Fraction Kassimi-Si tayeb et Hadj Kaddour et Safia Sur 3500 M/L Commune De Maacem .

Paru dans les quotidiens (Le Président) en date du 10/03/2025 en langue Française et (الحياة) en date du 10/03/2025 en langue Arabe ,après l'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 20/03/2025, et que le marché a été attribué provisoirement à :

N°	Désignation de Projet	L'Entreprise	Montant en TTC(DA)	Délai de Réalisation	NIF	La Note de l'offre Tech	Obs
01	Revêtement Des Bretelles Douar Ouled Djelloul Fraction Kassimi-Si tayeb et Hadj Kaddour et Safia Sur 3500 M/L Commune De Maacem .	Hadj Othmane Mohamed Lamine	23 052 204.00 DA	06 MOIS	18114159055810603800	69,66	Offre technico-financière la plus avantageuse

Tout soumissionnaire désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière peut se rapprocher auprès du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Aussi, tout soumissionnaire contestant le choix opéré introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de L'APC

ANEP N° 2531005567

12 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE GDYEL

COMMUNE DE GDYEL

NIF : 41200200003101901001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation du service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de GDYEL porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° 02/2025 DU 26/02/2025 paru aux quotidiens nationaux *JEUNESSE et منير القراء en date 10/03/2025 , et au BOMOP relatif à :

ETUDE ET SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENT DU CANAL DES EAUX PLUVIALES A COTE 206 LOGTS GDYEL (PARTIE : AMENAGEMENT)

Suite à l'évaluation des offres par la commission de l'ouverture et analyse des offres en date du 25/03/2025 :

l'opération a été attribuée provisoirement à l'entreprise selon tableau ci- dessous :

intitulé de l'opération	ENTREPRISE	NIF	Montant	Délai de	observation
Etude et Suivi et Contrôle des travaux et Aménagement du Canal Des Eaux Pluviales à Cote 206 Logts Gdyl (partie : aménagement)	E.G.T.P.H ARIOUAT AHMED	184442100411179	42 572 250,00	8M	MOINS DISANT

conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation du service public, un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires souhaitant introduire un recours auprès de la commission des marchés à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution .

- les fournisseurs souhaitant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ; peuvent contacter le bureau des marchés publics de la commune GDYEL à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

ANEP N° 2531005530

12 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045103

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2025

La Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre des Travaux des VRD d'habitat rural groupé Commune D'Aln Ben Khellil (Programme 2018) Comme suit :

Lot : Achèvement Voirie du (310+42+37+64+52 +98+30+90 +36 +10+84) HRG Ain Ben Khellil+ 120 HRG Sidi Moussa

Seules les entreprises qualifiées Conformément aux exigences et conditions des cahiers des charges sont concernées par cet avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ayant :

Conditions minimales d'éligibilité

- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus comme activité principale en travaux publics en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- L'Entreprise retenue ne peut bénéficier plus de 03 projets dans le cadre des reliquats (PEC2022) durant l'année Financière 2025

Les soumissions constituées comme suit :

Le dossier de candidature contient : Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

L'offre technique contient : La déclaration à souscrire, un mémoire technique justificatif.

L'offre financière contient: la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 17 pages 15 et 16), devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama boulevard cheikh Bouamama, wilaya de Naama.

Les offres techniques, financières et dossier de candidature devront être distinctes et continues dans les plis séparées avec indication pour chaque plis (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/2025

Travaux des VRD d'habitat rural groupé Commune D'Aln Ben Khellil (Programme 2018)

Lot : Achèvement Voirie du (310+42+37+64+52 +98+30+90 +36 +10+84) HRG Ain Ben Khellil+ 120 HRG Sidi Moussa

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres quinze (15) jours et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale Avant 12:00 heure).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la préparation des offres à 14h:00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

ANEP N° 2531005543

12 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et de l'Aménagement du Territoire

WILAYA DE TLEMCEM

DAIRA DE BENI SNOUS

COMMUNE D'AZAILS

N.I.F: 09.84.13.21.51.09.530

**AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2019**

Conformément à l'article 40 de l'alinéa 02 de décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 Correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des Délégations de service public.

Le responsable de la gestion des affaires municipales d'Azails déclare que l'avis l'appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°05/2024 paru dans les quotidiens nationaux (البيد) à partir de la date du 02-01-2025 et (JEUNESSE) à partir de la date du 06-01-2025.

Concernant:

Réalisation Des Travaux De Protection Contre Les Eaux Pluviales Au Centre De Sed D'fali (1^{re} tranche)

Déclarées infructueuses parce que aucune offre technique qualifiée

Le responsable de la gestion des affaires municipales

ANEP N° 2531005628

12 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

**"Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose
pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis,**



**ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer
que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter."**

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE
JEUNESSE D'ALGERIE

**Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de Communication, d'Édition et de Publicité.
Agence ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz**

12 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

RECOURS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

La triche aux examens à l'université

Ce colloque a eu lieu à la salle des conférences du pôle universitaire de Tamda sous le thème : «La triche dans les examens en milieu universitaire : Des méthodes traditionnelles aux méthodes modernes ». 72 communicants venus de 22 universités du pays se sont penchés sur ce phénomène pour établir dans un premier temps un constat pour ensuite préconiser les moyens de lutte pour le contrecarrer. Ce phénomène touche plus de la moitié de la communauté universitaire à travers le pays. Aidés qu'ils sont par les nouvelles technologies de la téléphonie et du numérique, les étudiants semblent ne reculer devant rien pour imposer cette triche. Inscrit dans le cadre du le cadre d'un projet de recherche et de formation universitaires (PRFU), ce colloque à eu à débattre de ce fléau à l'effet de mieux le cerner tout en avouant son incapacité voire son impossibilité à l'éradiquer tant la technologie a évolué avec une vitesse grand V. Et ce même si certains étudiants continuent à usiter des formes classiques traditionnelles, à savoir les



gribouillis sur les tables, les chaises et les murs des salles d'examen (amphithéâtre et salles de cours). Lors de ce colloque, on apprend de la part de Younes Hachlef, vice-doyen à la faculté des sciences humaines et sociales de l'UMMTO que son administration a été contrainte « de peindre les tables et les murs de ces salles avec une peinture spéciale anti-graffitis sur laquelle on ne peut rien écrire tant les étudiants ne se privent pour tricher en utilisant même des produits détergents pour effacer les écrits déjà existants pour réutiliser les surfaces ». Aussi pour ce dernier, il étayera son propos par des chiffres de l'année passée « pas moins de 85 étudiants pris en flagrant délit de triche

ont été traduits en conseil de discipline au niveau de la faculté parmi plus de 200 étudiants ayant fait objet de traduction en conseil de discipline sur les 3000 étudiants de la faculté ».

**50 %
des étudiants
sont
des tricheurs**

«La moitié de ces étudiants pris en flagrant délit ont été exclus pour une période d'une à deux années », a indiqué Younes Hachlef. Ces chiffres étayés par d'autres intervenants lors de ce colloque révèlent aussi les proportions alarmantes que prend ce phénomène à travers toutes les universités du pays où il est enregistré plus de 50% de triche. Ils ont

été unanimes à tirer la sonnette d'alarme. Et ce tout en refusant de s'attaquer frontalement à la communauté estudiantine. « Il s'agit pour nous d'analyser la situation qui prévaut et dégager des recommandations susceptibles d'atténuer un tant soit peu le phénomène, car la triche est devenue un sport national qui commence dès le début du cursus scolaire de l'étudiant », souligne de son côté Farid Boutaba, le doyen de la faculté organisatrice. Toutefois pour lui, ce phénomène a été aggravé « à la faveur des nouvelles technologies dont il faudrait débattre ». « Ce phénomène est profondément culturel et que celui qui veut tricher le fera quoique cela lui coûte », a-t-il conclu.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POESIE ARABE CLASSIQUE
Plus de 40 poètes et poétesses attendus à Biskra

Plus de 40 poètes et poétesses de pays arabes et autres sont attendus au festival culturel international de la poésie arabe classique qu'accueillera Biskra du 13 au 17 avril courant, a indiqué jeudi le commissaire du festival. Animant une conférence de presse dans un hôtel de la capitale des Ziban, M. Ahmed Delbani a précisé que cette manifestation placée sous le thème «la poésie arabe sur les terres de la liberté» a fait part de l'invitation de plus de 40 poètes et poétesses et de 15 conférenciers de Tunisie, du Liban, d'Egypte, de Palestine, de Syrie, de France et d'Italie qui animeront des récitals poétiques et des conférences durant les cinq jours du festival. Le festival, a-t-il ajouté, abordera les quatre axes de «la poésie en tant de position et résistance», «la dimension libératrice dans la poésie arabe (l'Algérie comme exemple)», «la poésie arabe et la critique» et «la poésie arabe, la traduction et l'ouverture sur l'autre». La cérémonie d'ouverture aura lieu au théâtre régional feu moudjahid Chebah El Mekki, tandis que les autres activités seront réparties entre ce théâtre, la salle de cinéma Atlas et la salle de conférences d'un des hôtels de la ville, selon la même source.

CINEMA, UN RICHE PROGRAMME NATIONAL**Entre grands classiques et films historiques**

Dans une volonté de redynamiser la culture cinématographique à travers le pays, le ministère de la Culture a annoncé un programme national ambitieux, riche en films et en variétés, destiné à toucher un large public, avec une attention particulière portée à la capitale Alger. La Cinémathèque d'Alger, véritable institution du 7e art, sera au cœur de cette initiative avec une programmation diversifiée qui mêle les grands classiques du cinéma international à des œuvres historiques nationales, suscitant à la fois le divertissement et la réflexion. Pour séduire les cinéphiles de tout âge, des classiques du cinéma hollywoodien seront projetés, à l'image de Men in Black de Barry Sonnenfeld, célèbre film de science-fiction mêlant humour et action, ou encore The Scorpion King de Roel Reiné, un film d'aventure épique apprécié pour son ambiance mythologique et ses scènes spectaculaires. Ces choix visent à offrir aux familles et aux jeunes un accès élargi au cinéma de genre, souvent absent des circuits traditionnels. Le programme met également l'accent sur des films à forte valeur pédagogique, destinés en particulier aux étudiants et aux passionnés d'histoire. Parmi les œuvres retenues figurent Krim Belkacem réalisé par Ahmed Rachedi, Zabana de Saïd Ould-Khelifa, et Teyara Saфра de Hadjer Sebata, qui retracent des moments forts de l'histoire de la lutte pour l'indépendance et mettent en lumière des figures emblématiques du combat national. À ces films s'ajoute Ibn Badis de Bassel Al-Khatib, un long-métrage retraçant le parcours intellectuel et réformateur de l'un des plus grands penseurs algériens du XXe siècle.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

Le Venezuela invité d'honneur

Le directeur général de l'Institut national de musique d'Alger, ayant été nommé à la tête du prestigieux établissement culturel qu'est l'opéra Boualem Bessaïh, Abdelkader Bouazara, a animé, mardi dernier, un point de presse à l'opéra d'Alger afin de dévoiler les grandes lignes du programme culturel et artistique entrant dans le cadre de la 14e édition du Festival culturel international de la musique symphonique qui se tiendra du 17 au 23 avril à l'opéra d'Alger. Cette édition, nous apprend-on, verra la participation de 17 pays, dont le Venezuela comme invité d'honneur, a fait savoir le commissaire du festival, Abdelkader Bouazara. «Ce festival demeure le plus important événement de l'année eu égard à son caractère incontournable à sublimer sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, la musique symphonique. Le Venezuela est un pays frère de l'Algérie. J'ai été, le mois dernier, l'invité d'honneur du 50 eme anniversaire de la création des orchestres et des chorales, à Caracas, au Venezuela. J'ai assisté à des

moments très forts, peut-être uniques au monde. Pourquoi ? Parce que cinq générations de musiciens étaient présentes sur la même scène. Ils étaient 1400 artistes présents sur scène, qui représentent cinq générations. La première de 1975 à 1985, la seconde de 1985 à 1995, la troisième de 1995 à 2005, la quatrième de 2005 à 2015 et la cinquième de 2015 à 2025. Tout ce beau monde était ensemble sur scène au fameux théâtre de Caracaras pour jouer la neuvième symphonie de Beethoven et tous les autres célèbres morceaux de musique classique...» fera savoir Abdelkader Bouazara. Et de souligner encore : «C'est cette puissance qui est positive. Il s'agit de la musique. Oui, seule la musique peut réunir un ensemble de peuples, sans distinction de langues ou d'origines...On vit un moment historique, parce que l'histoire est la mémoire des peuples. C'est grâce à la musique qu'on est unis ensemble, aujourd'hui, pour parler une seule langue, la musique !». Aussi, le Venezuela prendra part à cette 14e édition du Festival cultu-

rel international de la musique symphonique avec un orchestre composé de 50 musiciens, qui présentera un concert symphonique conjoint avec l'orchestre symphonique de l'opéra d'Alger. Le festival verra également la participation de près de 300 musiciens qui animeront des soirées exceptionnelles à l'opéra d'Alger, au théâtre régional d'Oran et à la Maison de la culture et des arts de Koléa, la délocalisation ayant été jugée nécessaire pour faire profiter les différents publics des autres villes. Lors du point de presse, le conseiller, chargé d'affaires à l'ambassade du Venezuela à Alger, Gabriel Torrealba, a tenu à faire remarquer que le Venezuela «est honoré d'avoir été choisi invité d'honneur de cette 14e édition du Festival culturel international de la musique symphonique», ajoutant que l'orchestre symphonique de son pays «contribuera au succès de cette manifestation organisée en Algérie, à travers le renforcement de la coopération et de l'échange entre artistes et musiciens des deux pays». Aussi,

l'ouverture qui aura lieu le 17 avril, à 19h, sera marquée par la tenue d'un grand concert animé conjointement par l'Orchestre symphonique de l'opéra d'Alger et l'Orchestre de chambre Simon Bolivar du Venezuela. Le tout sous la direction musicale de Lotfi Saïdi et Zahia Ziouani d'Algérie ainsi que Enluis Montes Olivar du Venezuela. Le vendredi 20 avril, à partir de 18h30, le public aura droit en première partie à un trio de musiciens venant du Mexique, suivra l'Orchestre de chambre Simon Bolivar du Venezuela. Le samedi, se produiront le Quatuor Arod de France, Kvintet Nordvind du Danemark, suivra Mzansi Philharmonic Orchestra de l'Afrique du Sud. Le dimanche, le public aura droit au duo Ainos de la Corée du Sud, Yokohama Sinfonietta du Japon et enfin Hathor String Ensemble d'Égypte. Le lundi 21 avril, le public aura droit à 18h30 à Annikatrutler d'Allemagne, le duo Pavlova et Sumnikova de la République tchèque et enfin à l'Orchestre symphonique de Tunisie.

APPELANT A ARRETER LE GENOCIDE SIONISTE CONTRE GHAZA

Manifestation devant le siège de l'ONU à New York



Une manifestation massive pro-palestinienne a été organisée, hier, devant le siège des Nations unies à New York, en protestation contre l'agression barbare menée par les forces d'occupation sioniste contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, appelant l'ONU à intervenir urgemment, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa, «Des centaines de militants aux États-Unis ont manifesté devant le bâtiment des Nations unies à New York, dénonçant l'agression d'occupation dans la bande de Ghaza, et appelant le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale pour qu'ils interviennent afin d'arrêter le génocide et permettre aux Palestiniens de retourner chez eux», a indiqué la même source. Les manifestations organisées aux États-Unis s'inscrivent dans le cadre d'une «action mondiale» appelant à la fin du génocide sioniste, à la libération des étudiants qui défendent les droits des Palestiniens, et aussi à l'arrêt de l'agression barbare en cours à Ghaza dans laquelle plus de 50 752 Palestiniens sont tombés en martyrs et 115 475 autres ont été blessés, depuis le 7 octobre 2023. Les chefs de six agences onusiennes ont publié lundi une déclaration conjointe, appelant la communauté internationale à prendre des mesures urgentes et décisives pour rétablir un cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne, à garantir un accès humanitaire sans restriction et à protéger les civils. La Défense civile de la bande de Ghaza a annoncé, hier, 19 martyrs dans des frappes sio-

nistes depuis lundi soir sur le territoire palestinien. Neuf martyrs parmi lesquelles cinq enfants ont été tués avant minuit par une frappe sur une maison à Deir el-Balah (centre) et à l'aube, dix autres ont été tués dans deux frappes, l'une à Ghaza-ville et l'autre à Beit Lahia (nord), a déclaré Mahmoud Bassal, le porte-parole de cette organisation de secouristes. Un média proche du Jihad islamique a également annoncé, hier matin, la mort d'un de ses journalistes, Ahmad Mansour, dans une frappe sioniste sur Khan Younès, dans le sud de Ghaza, survenue la veille. « Ahmed Mansour, journaliste de l'agence de presse Palestine Today, a été tué par un bombardement de l'occupation (sioniste, Ndlr) », a déclaré cette agence liée au mouvement de résistance palestinien, allié du Hamas. Bassal avait déclaré lundi qu'une frappe de l'armée sioniste avait visé une tente utilisée par des journalistes à proximité de l'hôpital Nasser de Khan Younès. Sur les réseaux sociaux, des images de personnes piégées dans une tente en flammes, présentées comme une vidéo du site, ont circulé lundi. Au moins un autre journaliste, Hilmi al-Faqaawi, est mort dans cette frappe, selon le service de presse du gouvernement du Hamas. Reporters sans frontières (RSF) a condamné la frappe sioniste sur «une tente abritant notamment des professionnels de l'information près de l'hôpital Nasser». « Le massacre sans fin du journalisme à Ghaza doit cesser! », ajoute le communiqué publié lundi. L'armée sioniste avait prétendu comme à son habitude

avoir «visé un terroriste qui a participé au massacre du 7 octobre», l'identifiant comme Hassan Abdel Fattah Mohammed Aslih, «agissant sous couverture de journaliste et dirigeant une société de presse». Après deux mois de trêve, le gouvernement Netanyahu a repris le 18 mars son agression barbare contre Ghaza et la Cisjordanie illégalement occupée, encouragé par le silence contrit de la communauté internationale et le soutien inconditionnel des États-Unis dont les livraisons d'armes se poursuivent sans cesse.

Dix morts dont sept enfants

Sept enfants figurent au nombre des dix personnes âgées de 3 à 58 ans et tuées dans une frappe aérienne vers 03H30 (00H30 GMT) à Khan Younès, a déclaré à l'AFP Mahmoud Bassal, le porte-parole de cette organisation de secouristes. L'armée israélienne a dit examiner ces informations. Dans un communiqué, elle a annoncé avoir frappé une quarantaine de «cibles terroristes» dans le territoire palestinien assiégé ces dernières 24 heures. Elle a pointé les destructions mais aussi «l'idée répétée que les Gazaouis devraient quitter complètement le territoire». Vendredi, le ministre saoudien des Affaires étrangères, Fayçal ben Farhane, a appelé, à l'issue d'une réunion avec ses homologues régionaux en Turquie, à exercer une «pression maximale pour garantir» l'acheminement de l'aide vers Gaza, en proie à une crise humanitaire majeure.

ESPAGNE

Prix international de la paix et de la solidarité pour l'Union des femmes sahraouies

L'Association espagnole pour la paix et la solidarité des Asturies a décerné le Prix international de la paix et de la solidarité à la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (Unfs), Shaba Seini, en reconnaissance aux efforts de l'organisation pour promouvoir la paix et la solidarité avec les femmes du monde entier. Le prix a été remis à l'occasion du 14e congrès du Syndicat des travailleurs des Asturies, lors d'une cérémonie qui a vu la présence du président et des membres du gouvernement asturien, du maire et de membres de plusieurs syndicats internationaux. Mme Shaba a exprimé, dans une déclaration à l'APS, sa gratitude d'être honorée par ce prix en reconnaissance aux efforts de l'Unfs, afin de soutenir l'autonomie des femmes sahraouies et renforcer la solidarité entre l'Unfs et les femmes du monde pour défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle a expliqué que «ce prix, le quatrième du genre, est décerné dans le cadre de la solidarité internationale et vise à honorer les femmes militantes qui luttent pour la liberté et l'indépendance». La lauréate a souligné aussi que «les femmes sahraouies poursuivent leur lutte dans les camps de réfugiés, dans les territoires sahraouis occupés et partout où elles se trouvent, malgré les conditions dans lesquelles elles vivent sous l'occupation, qui continue de commettre de graves violations des droits de l'homme» au Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975. Shaba Seini a dédié ce prix aux prisonniers civils sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine, en signe de solidarité avec les campagnes nationales et internationales exigeant leur libération immédiate. Elle a, par ailleurs, saisi l'occasion pour exprimer «la solidarité de l'Union nationale des femmes sahraouies avec la lutte des femmes palestiniennes face à l'ennemi et contre l'occupation (sioniste) des terres palestiniennes».

GABON

Les électeurs aux urnes samedi pour élire un nouveau président

Les Gabonais sont appelés aux urnes samedi pour élire un nouveau président, lors d'une élection à laquelle figurent huit candidats. Le ministère de l'Intérieur a promis des résultats au plus tard le 16 avril. Le général Brice Oligui Nguema est donné favori, face à sept autres candidats, dont l'ex-Premier ministre Alain-Claude Bilie By Nze. Le nouveau Code électoral a été voté en janvier autorisant les militaires à se présenter à cette élection à laquelle le président de transition brigue un mandat de sept ans. Sept autres candidats sont aussi en lice pour cette présidentielle. Il s'agit de l'ex-Premier ministre Alain-Claude Bilie By Nze, d'un inspecteur des impôts, Joseph Lapensée Essingone, un médecin, Stéphane Germain Iloko Boussengui, un haut fonctionnaire, Alain Simplicie Boungoueres, trois entrepreneurs, Axel Stophène Ibinga Ibinga, Thierry Yvon Michel Ngoma et Zenaba Gninga Chaning, première Gabonaise candidate à la présidence.

ÉTATS-UNIS - ARABIE SAOUDITE

Le chef de la diplomatie saoudienne à Washington pour préparer la visite de Trump

Le chef de la diplomatie saoudienne a entamé mardi une visite officielle aux États-Unis pour préparer la venue du président américain dans le royaume du Golfe, a indiqué, hier, aux médias une source proche du gouvernement saoudien. Le président Donald Trump a déclaré fin mars qu'il pourrait se rendre dès «le mois prochain» en Arabie saoudite, sa première visite à l'étranger depuis son retour à la Maison-Blanche. En sus de la visite de Trump, dont la date n'est pas indiquée, il doit aussi parler avec les responsables américains de «la situation à Ghaza, au Yémen et en Syrie». Le ministre saoudien va rencontrer le secrétaire d'État américain Marco Rubio «pour discuter du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays amis et des développements dans la région», a indiqué l'agence saoudienne SPA. Lors de son précédent mandat (2017-2021), Donald Trump avait effectué son premier voyage dans la riche monarchie du Golfe, proche partenaire des États-Unis au Moyen-Orient. Le prince héritier et dirigeant de facto du royaume, Mohammed ben Salmane, lui a promis en janvier d'injecter 600 milliards de dollars dans le commerce et les investissements aux États-Unis. Riyadh a accueilli récemment des pourparlers indirects sur l'Ukraine sous la houlette américaine, ainsi que les premiers pourparlers russo-américains depuis 2022.



www.jeunessedalgerie.dz

jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

SAMEDI 12 AVRIL 2025

BNA

Les dépôts de la finance islamique ont atteint 50 milliards DA à fin mars 2025



Les dépôts de la finance islamique au niveau de la Banque nationale d'Algérie (BNA) ont atteint 50 milliards DA à fin mars 2025, a indiqué mercredi le Directeur général de la banque, Samir Tamrabet, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les dépôts de la finance islamique ont atteint 50 milliards DA depuis le lancement du service en 2020, tandis que les financements accordés dans le cadre de cette formule ont atteint 17 milliards DA, a précisé M. Tamrabet, cité par l'agence APS.

PECHE

Mise à l'eau du plus grand navire d'Algérie, construit localement

Le navire « Z'malet El- Emir Abdelkader », plus grand navire de pêche professionnel du pays de type thonier senneur de fabrication algérienne, a été mis à l'eau dernièrement au port d'El Marsa, au Nord-ouest de la wilaya de Chlef. Le directeur de la pêche et de l'aquaculture de Chlef, Hocine Melikeche a précisé, mercredi, que l'atelier de construction et de réparation navale d'El Marsa a réalisé, dernièrement, avec succès la mise à l'eau du plus grand navire de pêche de gros tonnage, à l'échelle nationale, fabriquée avec des compétences à 100% algériennes, au port d'El Marsa,



dans l'attente du lancement des tests techniques nécessaires en vue de son entrée en service prévue « prochainement ».

AIR ALGÉRIE

Leader africain du transport aérien



Le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a affirmé que la com-

pagnie nationale vise à devenir un leader du transport aérien en

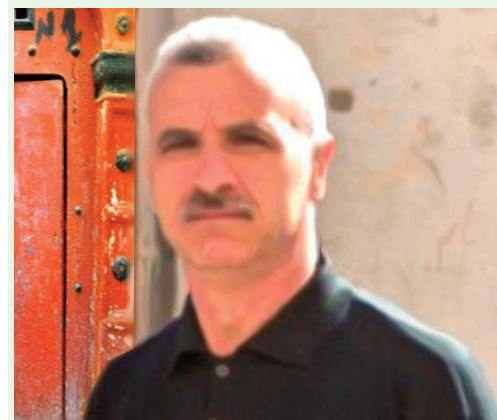
Afrique, soulignant que la stratégie commerciale adoptée, notamment en matière tarifaire pour les destinations africaines et européennes, a donné des résultats positifs.

« Air Algérie mise sur une politique commerciale offensive, avec un bon rapport qualité/prix. Nos tarifs et notre politique bagages sont conçus pour attirer une clientèle plus large.

Nous proposons des tarifs compétitifs avec des temps de correspondance réduits au départ d'Alger, afin de concurrencer les vols directs entre les capitales africaines et européennes », a-t-il déclaré dans un entretien au site d'information Afrik.com.

La chronique

LE SILENCE



J'aurais préféré que l'Algérie reste discrète. Qu'elle ne s'étale pas sur ses grands projets à la télévision, ni sur ses investissements futurs. Et face aux affaires litigieuses ou aux provocations, qu'elle s'abstienne simplement de réagir. Ce serait une manière de rappeler à ces chiens gauleux que la caravane passe, tandis qu'eux ne font qu'aboyer. Devenir invisible, à l'image de Malte, dont on ignore presque tout. À l'instar de la Chine, qui préfère l'action au bavardage et ne répond que par le travail. Ou même de la Tunisie, dans une certaine mesure. Travailler dans le silence, sans tambour ni trompette, voilà la voie. Trop dévoiler ses ambitions, c'est s'exposer aux convoitises et aux jalousies. Il suffit de regarder l'Europe : ses ancêtres ont bâti leur puissance dans l'ombre, et ce n'est qu'une fois leurs successeurs devenus bruyants qu'elle a commencé à décliner. En géopolitique, rien n'est plus efficace qu'agir en sous-main, frapper fort sans éveiller les soupçons. C'est ainsi qu'on préserve sa sécurité et qu'on cultive une image irréprochable. «Travaille en silence, laisse ton succès faire le bruit», dit l'adage. Oui, je préférerais que mon pays se taise, car le silence est la marque de l'intelligence. À quoi bon clainer chaque pas, chaque victoire ? La vraie stratégie consiste à se faire oublier. Quand l'Occident a pris conscience de l'ampleur du développement chinois, il était déjà trop tard. Ni la pandémie, ni les vaines barrières protectionnistes n'ont pu empêcher Pékin de s'imposer comme le prince du monde - titre qu'il détient déjà, d'ailleurs. Pour vivre heureux, vivons cachés. Sans publicité inutile, sans provocation. Et lorsque nos détracteurs tentent de nous fragiliser, ignorons-les. Rien ne les blesse plus que le silence. L'invisibilité donc !

Abdellah Ouldamer